



**INSTITUT DE STATISTIQUES ET D'ETUDES
ECONOMIQUES DU BURUNDI**



DIRECTION GENERALE

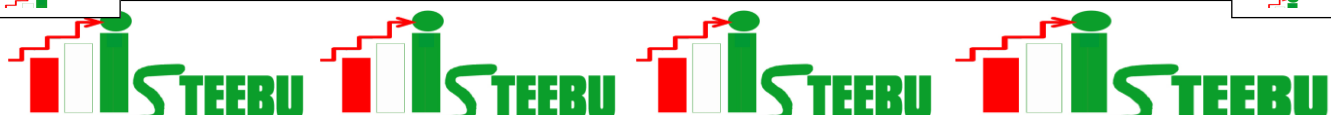
TABLEAU DE BORD SOCIAL EDITION 2019



DATE DE PUBLICATION : Décembre 2020

**ISTEEBU, Zone Rohero, Quartier INSS, Avenue de l'Aviation, N°06, B.P. 1156 BUJUMBURA,
Tél. : (+257) 22 22 2149/22 22 67 29, 22 21 67 34/35, FAX : (+257) 22 22 26 35,
E-Mail : isteebu@isteebu.bi, isteebubdi@gmail.com, Site Web : www.isteebu.bi**

Devise: " En marche avec les Statistiques Fiables au Service du Développement"



CHAPITRE I. POPULATION	2
DEFINITION DU SECTEUR DE LA POPULATION	2
I.1. Volume de la population	3
I.2. Structures de la population par groupes d'âges spécifiques	3
I.3. Fécondité et Natalité.....	4
I.4. Mortalité.....	5
I.4.1. Mortalité dans l'enfance	5
I.4.2. Mortalité Maternelle	6
I.4.2. Espérance de vie à la naissance.....	7
CHAPITRE II. SANTE	8
II.1. Évolution des indicateurs clés de 2010 à 2019	8
II.2. Evolution des infrastructures sanitaires	10
II.3. Évolution du personnel de santé.....	10
II.4. Évolution du nombre d'habitants par unité de personnel	11
II.5. Evolution de couverture prénatale.....	11
II.6. Évolution de la couverture vaccinale.....	13
II.7. Evolution de Planification familial.....	13
CHAPITRE III. EDUCATION	16
III. 1. Enseignement préscolaire	18
III. 1.1. Évolution des taux de l'enseignement préscolaire et de l'effectif des auditeurs par année.....	18
III. 1.2. Évolution du nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance	19
III. 1.3. Évolution des structures d'encadrement de la petite enfance	19
III. 2. Enseignement fondamental.....	20

III.2.1.	Évolution des données scolaires primaire et/ou fondamentales.....	20
III.2.2.	Le taux brut d'admission en première année primaire/fondamentale par province	21
III.2.3.	Variation (en %) des effectifs des élèves par rapport à l'année précédente.....	22
III.2.5.	Taux net de scolarisation par province en 2019/2020.....	23
III.2.6.	Évolution du ratio élèves/classe et ratio élèves/maître par année scolaire	24
III.2.7.	Évolution du taux de redoublement dans le fondamental par sexe selon l'année scolaire.....	25
III. 3.	Enseignement secondaire et/ou post-fondamental	25
III.3.1.	Général et Pédagogique Public	25
III.3.2.	Technique et Professionnel Public	26
III.3.3.	Effectifs d'élèves, redoublants et abandons par niveau d'études selon le sexe (publiques et privées).....	27
III.3.4.	Proportion (en %) des redoublants par année d'études et par sexe dans les établissements d'enseignement Post Fondamental général et pédagogique ainsi que technique (public et privé).	29
III. 4.	Enseignement supérieur	31
III.4.1.	Évolution des données de l'Enseignement Supérieur	31
CHAPITRE IV.	ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES.....	34
IV. 1.	Activités économiques des ménages	34
IV. 2.	Avoirs des ménages.....	34
IV.2. 1.	Propriétaires de leur logement.....	34
IV.2. 2.	Possession de terre et du bétail.....	35

IV.2. 3.	Possession de moyens de locomotion	37
IV.2. 4.	Possession des moyens de communication et d'information	38
IV.2. 5.	Possession d'autres biens d'équipements.	40
CHAPITRE V.	LOGEMENT ET APPROVISIONNEMENT EN EAU	42
V. 1.	Logement.....	42
V.1. 1.	Type de mur.....	43
V.1. 2.	Type de toit.....	43
V.1. 3.	Mode d'occupation des logements.....	44
V. 2.	Approvisionnement en eau potable.....	45
CHAPITRE VI.	: ECONOMIE	47
VI. 1.	Le Produit Intérieur Brut	47
VI. 2.	Évolution du PIB par secteur d'activité	49
VI. 3.	Commerce extérieur	49
VI. 4.	Inflation.....	50
VI. 5.	Pauvreté	51
VI. 6.	Indice de Développement Humain (IDH).....	52
VI. 7.	VI.6. Indice de Pauvreté Humaine (IPH).....	52

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I. 1.	Évolution de la population	3
Tableau I. 2.	Structure de la population par groupes d'âges spécifiques	4
Tableau I. 3.	Indicateurs de la fécondité et Natalité	5
Tableau I. 4.	Niveau de mortalité à l'enfance selon le sexe	6
Tableau I. 5.	Évolution des principaux indicateurs de mortalité maternelle d'après les EDS 2010 et 2016/2017	7
Tableau I. 6.	Évolution de l'Espérance de vie à la naissance par sexe.....	7
Tableau II. 1.	Évolution en % des Indicateurs clés de 2010 jusqu' en 2019	9
Tableau II. 2.	Evolution des infrastructures sanitaires par année	10
Tableau II. 3.	Évolution du nombre de personnel de santé par année.....	11
Tableau II. 4.	Nombre d'habitants par unité de personnel (médecins et infirmiers).....	11
Tableau II. 5.	Évolution de couverture prénatale.....	12
Tableau II. 6.	Évolution de la couverture vaccinale par année	13
Tableau III. 1.	Évolution des taux de l'enseignement préscolaire et de l'effectif des élèves par année.	18
Tableau III. 2.	Évolution du nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance de 2008/09 à 2019/2020.	19
Tableau III. 3.	Évolution des structures d'encadrement de la petite enfance.	20
Tableau III. 4.	Évolution des données scolaires primaire et/ou fondamentales.....	21
Tableau III. 5.	Taux brut d'admission en première année primaire/fondamentale par province.....	21
Tableau III. 6.	Variation (en %) des effectifs des élèves par rapport à l'année précédente.....	22
Tableau III. 7.	Variation (en %) des donnés scolaires par rapport à l'année précédente.....	23
Tableau III. 8.	Les taux nets de scolarisation et d'abandon par province.....	23
Tableau III. 9.	Évolution du ratio élèves/classe et ratio élèves/maître par année scolaire.....	24
Tableau III. 10.	Évolution du taux de redoublement au fondamental par sexe selon l'année scolaire	25

Tableau III. 11.	Évolution des données scolaires de l'Enseignement Général et Pédagogique Public et privé.....	26
Tableau III. 12.	Évolution des données scolaires de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel Public A2.....	27
Tableau III. 13.	Effectifs d'élèves, redoublants et abandons par niveau d'études selon le sexe (publiques et privées).....	28
Tableau III. 14.	Proportion (en %) des redoublants par année d'études et par sexe dans les établissements d'enseignement Post Fondamental général et pédagogique ainsi que technique (public et privé)	30
Tableau III. 15.	Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur par année académique (Public et Privé)	31
Tableau III. 16.	Évolution des effectifs de l'Enseignement Supérieur public	32
Tableau III. 17.	Évolution des Établissements d'Enseignement Supérieur	32
Tableau III. 18.	Effectifs d'étudiants par Établissement en 2019/2020.....	33
Tableau IV. 1.	Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement selon le milieu de résidence.....	34
Tableau IV. 2.	Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement par province en 2002, 2006, 2008 et 2013.....	35
Tableau IV. 3.	Proportion des ménages possédant de la terre et du bétail selon le milieu de résidence.....	36
Tableau IV. 4.	Proportion des ménages possédant de la terre et de bétail par province et par année.....	36
Tableau IV. 5.	Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion.....	37
Tableau IV. 6.	Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (voiture, motocyclette et/ou bicyclette), par Province et par année.	38
Tableau IV. 7.	Répartition (%) des ménages possédant un poste radio, un poste téléviseur et/ou un téléphone par milieu de résidences et par année.....	39
Tableau IV. 8.	Répartition (%) des ménages possédant un poste radio, un poste téléviseur et/ou un téléphone par province et par année.....	39
Tableau IV. 9.	Répartition (%) des ménages possédant d'autres biens d'équipements, par milieu de résidence et par année.....	40

Tableau IV. 10. Répartition (%) des ménages possédant d'autres biens d'équipements, par province par année.	41
Tableau V. 1. Évolution des conditions de logement, 2014 et 2017 (% des ménages).....	42
Tableau V. 2. Répartition (en %) des ménages par type de mur de l'habitation selon le milieu de résidence en (2002, 2006, 2008, 2013 et 2017).....	43
Tableau V. 3. Répartition (en %) des ménages par type de toiture selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013.....	44
Tableau V. 4. Répartition (en %) des ménages par mode d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013	44
Tableau V. 5. Proportions des ménages ayant accès à l'eau potable.....	45
Tableau VI. 1. Principaux indicateurs macroéconomiques de 2013 à 2018	48
Tableau VI. 2. Répartition (%) du PIB par secteur et par année.....	49

SIGLES ET ABREVIATIONS

BCG	: Bacille de Calmette Guérin
CHUK	: Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge
CPN1	: Première Consultation Périnatale
CPN2	: Deuxième consultation Périnatale
DTC	: Diphtérie -Tétanos- Coqueluche
EPMS	: Enquête ménage de base pour le suivi et l'évaluation de l'impact de l'appui au système de remboursement du Paquet Minimum de Santé
ESD&SR	: Enquête Sociodémographique et de Santé de la Reproduction
FBU	: Franc Burundais
FTI	: Fasttrack Initiative
IDH	: Indice de Développement Humain
IPH	: Indice de Pauvreté Humaine
ISTEEBU	: Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
MSP	: Ministère de la Santé Publique
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
PIB	: Produit Intérieur Brut
PPTÉ	: Pays Pauvres très Endettés
QUIBB	: Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base du Bien Etre
QUID	: Questionnaire Unifié des Indicateurs du Développement
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
TMI	: Taux de Mortalité Infantile
TMIJ	: Taux de Mortalité Infanto Juvénile
TNS	: Taux Net de Scolarisation
UNESCO	: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
VIH	: Virus de l'Immunodéficience Humaine

AVANT PROPOS

Le Tableau de Bord Social du Burundi est l'une des productions de l'Institut de Statistiques et d'Études Économiques du Burundi (ISTEEBU). Cette publication qui se veut pérenne est la dixième depuis celle de 2009. Les données contenues dans le document arrivent globalement à l'année 2019.

Le document publie essentiellement les indicateurs sociaux-démographiques parmi lesquels certains ont été retenus dans le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté de deuxième génération et des Objectifs de Développement Durables. Une documentation complète sur les indicateurs est fournie de manière à permettre à l'utilisateur de comprendre et d'interpréter à bon escient les indicateurs publiés.

Le Tableau de Bord Social est un recueil statistique pratique dont les données primaires proviennent de plusieurs sources. Sa production est le résultat d'une intense collaboration entre les structures qui produisent et analysent l'information statistique au Burundi.

La Direction Générale de l'ISTEEBU souhaite remercier tous les organismes publics ou privés, les administrations et tous ceux dont le concours a permis l'élaboration de ce document et les appelle à développer davantage ce partenariat pour permettre à l'ensemble des acteurs socioéconomiques de disposer d'une information aussi complète que possible et à jour.

LA DIRECTION GENERALE

CHAPITRE I. POPULATION

Le Burundi connaît un dynamisme de sa population illustré par des taux d'accroissement relativement élevés. Estimée à 4 031 420 habitants au recensement de 1979, la population est passée de 5 292 766 habitants au recensement de 1990, à 8 053 574 d'habitants en 2008, et elle était estimée à 12 044 164 habitants en 2019 selon les projections de la population de 2010-2050.

La population burundaise est jeune : 66 % ont moins de 25 ans dont 49 % ont moins de 15 ans. Les personnes âgées de 65 ans et plus ne représentent que 2,7 %. Entre l'EDSB-II 2010 et l'EDSB-III 2016-2017, les moins de 15 ans ont légèrement augmenté de deux points de pourcentage passant de 47 % à 49 %. Il en est de même pour le rapport de masculinité qui est passé de 88 % à 90 %.

Les résultats de l'EDSB-III 2016-2017 sur la taille des ménages montrent qu'un ménage burundais, qu'il soit du milieu rural ou urbain, compte, en moyenne 4,8 personnes. Plus de sept ménages sur dix (71 %) comprennent 3 à 7 personnes.

Les indicateurs de fécondité et de mortalité bien qu'ayant amorcé une tendance à la baisse demeurent encore élevée. L'espérance de vie à la naissance est passée de 46,50 ans en 2007 à 58,5ans en 2016 alors que l'indice synthétique de fécondité est passé de 6,4 enfants par femme à 5,4 enfants par femme (EDSB II 2010 et EDSB III 2016-2017).

DEFINITION DU SECTEUR DE LA POPULATION

- ❖ Taux brut de mortalité: il mesure le nombre de décès annuels (tous âges confondus) pour 1000 habitants
- ❖ Quotient de mortalité infantile: il mesure la probabilité pour un enfant qui naît, de décéder avant son premier anniversaire;
- ❖ Taux de mortalité infantile: il mesure le nombre de décès annuels pour 1000 enfants de moins d'un an;
- ❖ Quotient de mortalité juvénile: il mesure la probabilité pour un enfant qui a dépassé son premier anniversaire de décéder avant son cinquième anniversaire;
- ❖ Espérance de vie à la naissance: c'est le nombre moyen d'années que peut espérer vivre un enfant à la naissance;
- ❖ Accroissement démographique (taux d'accroissement): c'est la mesure de l'augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait de la natalité, de la mortalité et des migrations;
- ❖ Accroissement naturel (taux d'accroissement): c'est la mesure de l'augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait uniquement des naissances et des décès;

- ❖ Accroissement intercensitaire : accroissement de la taille d'une population entre deux recensements
- ❖ Rapport de Dépendance démographique (RD) : c'est le rapport entre la population à charge (les 0-14 ans et les 65 ans et plus) et la population en âge de travailler.

I.1. Volume de la population

L'effectif de la population du Burundi croît avec le temps. Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat et les projections démographiques, le Burundi comptait 4 820 420 habitants en 1979 alors que les projections démographiques donnent 12 044 164 en 2019 soit un taux d'accroissement annuel moyen estimé à 3,7%. Le taux d'accroissement est de 2,9% pour la période intercensitaire de 1990-2008.

Tableau I. 1. Évolution de la population

ANNEE	Effectifs de la population totale	Hommes	Femmes	Taux d'accroissement annuel moyen (%)
1979	4 820 420	1 946 145	2 082 275	
1990	5 292 793	2 574 126	2 718 667	0,9
2008	8 053 574	3 964 906	4 088 668	2,9
2019	12 044 164	5 949 575	6 094 589	4,5

Source : RGPH 1979, 1990 et 2008, ISTEEDU_Rapport de projections de 2010-2050

I.2. Structures de la population par groupes d'âges spécifiques

Le Burundi, comme tous les autres pays de l'Afrique subsaharienne, a une population très jeune. Environ un résident sur deux est âgé de moins de 15 ans (49%, EDSB 2016/2017 contre 42%, Projection 2010/2050). Environ 14,5% fait partie de la population enfants de moins de 5 ans alors que la population active 15-64ans s'élève à 55,2%. Quant aux personnes âgées de 65 ans et plus, elles occupent une part minime dans la population burundaise soit 2,8%. Par contre, la population inactive (les moins de 15ans et les plus de 65ans) prend 44,8%. Le rapport de dépendance a connu une augmentation durant la période intercensitaire 1979-1990. Par contre, il a connu une baisse sensible depuis 2008. La diminution de la population inactive composée de la jeune population dépendante par rapport à la population en âge de travailler montre que le pays dispose d'une fenêtre d'opportunité qui favorise l'accélération de la croissance économique. Au regard de ces résultats, le Burundi commence à entrer dans le dividende démographique qui est l'accélération de la croissance économique qui peut résulter d'une évolution de la structure par âge de la population. Mais l'exploitation du dividende démographique n'est pas automatique et nécessite des investissements stratégiques dans la santé, l'éducation, la politique économique et la gouvernance.

Tableau I. 2. Structure de la population par groupes d'âges spécifiques

ANNEE	1979	1990	2008	2016	2017	2018	2019
Effectifs de population par groupe d'âge							
Moins de 5 ans	697 580	993 138	1 424 016	1 779 378	1 765 527	1 754 490	1745677
0-14 ans	1 710 687	2 462 760	3 549 152	4 840 483	4 925 870	5 000 124	5060600
15-64 ans	2 146 205	2 621 128	4 195 263	6 084 649	6 265 155	6 451 389	6644871
65 ans et +	174 528	208 905	221 925	289 888	304 409	320 805	338 687
Proportions en % de la population selon le groupe d'âge							
Moins de 5 ans	17,3	18,8	17,7	15,9	15,4	14,9	14,5
0-14 ans	42,5	46,9	44,6	43,2	42,9	42,5	42
15-64 ans	53,2	49	52,6	54,3	54,5	54,8	55,2
65 ans et +	4,3	4,1	2,8	2,6	2,6	2,7	2,8
RD	87,8	101,9	89,9	81,9	83,5	82,5	81,2

Source : RGPH 1979, 1990, 2008 et projections 2010-2050

I.3. Fécondité et Natalité

Le niveau de natalité a beaucoup diminué durant la période 1990-2008 : le taux brut de natalité est passé de 44 à 34 naissances pour 1000 habitants respectivement en 1990 et 2008. Toutefois, ce taux a connu une augmentation de 4 points en 2017, soit environ 38 naissances pour 1000 habitants.

Quant à l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), il a connu une baisse successive de 0,3 et 0,45 enfants par femme durant la période 1990-2008 et 2008-2016/2017 avec les valeurs de 6,3 ; 5,95 et 5,5 enfants par femme respectivement en 1990 ; 2008 et 2016. Cet indicateur prouve l'amélioration des politiques d'éducation, de santé, de planification familiale etc.

Tableau I. 3. Indicateurs de la fécondité et Natalité

ANNEE	Milieu de Résidence	TBN (‰)	TGFG (‰)	ISF
1990	Urbain	-	-	-
	Rural	-	-	-
	Ensemble	44,2	-	6,3
2008	Urbain	28,97	151	5,58
	Rural	34,43	160	6
	Ensemble	33,88	159	5,95
2017	Urbain	33	131	4,1
	Rural	38,5	188	5,7
	Ensemble	37,9	180	5,4

Source : RGPH 1990, 2008, ISTEEDU, Rapport EDSB III 2017

I.4. Mortalité

I.4.1. Mortalité dans l'enfance

La mortalité des enfants est, à l'instar des autres pays d'Afrique subsaharienne, en baisse mais les niveaux sont encore élevés même s'ils sont de loin inférieurs à ceux de 1960. D'une manière générale, le niveau de mortalité a légèrement diminué entre les deux derniers recensements mais il a sensiblement diminué selon les résultats de l'EDSIII-2017. Le taux de mortalité infantile qui était de 106‰ dans l'ensemble n'a diminué que de 3‰ de 1990 à 2008 alors que par la suite, il a connu une baisse à l'ordre de 56‰ de 2008 à 2016. Ventilé selon le sexe de l'enfant, le QMI a augmenté d'une unité chez les garçons alors qu'il a augmenté de cinq unités chez les filles entre 1990 et 2008. Quant aux indicateurs de la mortalité juvénile, les niveaux ont systématiquement baissé dans l'ensemble. Le QMJ est de 82‰, 55‰ et 33‰ successivement pour les périodes de 1990, 2008 et 2016 alors que le TMIJ est de 198‰, 152‰ et 78‰ successivement pour la même période.

Tableau I. 4. Niveau de mortalité à l'enfance selon le sexe

Période	Sexe	Indicateurs		
		Quotient de mortalité infantile (‰)	Quotient de mortalité Juvénile (‰)	Quotient de mortalité Infanto Juvénile (‰)
1990	Masculin	111	51	156
	Féminin	102	51	147
	Ensemble	106	82	198
2008	Masculin	112	66	171
	Féminin	107	59	160
	Ensemble	103	55	152
2017	Masculin	49	33	80
	Féminin	45	32	76
	Ensemble	47	33	78

Source : RGPH 1990, 2008, ISTEERU, Rapport EDSBIII 2017

I.4.2. Mortalité Maternelle

Le tableau ci-dessous rend compte de l'évolution des principaux indicateurs de la mortalité maternelle à travers les données des EDS de 2010 et EDS de 2016-2017. La période de référence couverte est chaque fois 0 à 6 ans ayant précédé l'enquête. Globalement, on peut remarquer une évolution systématique de tous les indicateurs de mortalité maternelle entre les deux périodes : le ratio de mortalité maternelle (RMM) est passé de 500 décès maternels pour 100 000 naissances à 392 tandis que le risque de mortalité maternelle sur la durée de vie (RDV) est passé de 0,033 à 0,019 sur la période 2010-2017.

Tableau I. 5. Évolution des principaux indicateurs de mortalité maternelle d'après les EDS 2010 et 2016/2017

GROUPES D'AGES	EDSB-2010		EDSB-2016/2017	
	Taux de Mortalité Maternelle (‰)	Proportions de décès maternels (%)	Taux de Mortalité Maternelle (‰)	Proportions de décès maternels (%)
15-19	0,6	19,2	0,15	7,7
20-24	0,6	23,5	0,28	15,5
25-29	1	31,8	0,99	40,6
30-34	1,2	23,1	1,06	32,4
35-39	1,8	41,3	1,86	20,2
40-44	1	14	0,92	14,4
45-49	1,4	24	0,08	1,6
15-49	1	24,9	0,59	20,9
RMM		500		392
RDV		0,033		0,019

Source : ISTEEBU, Rapport EDSBII 2010, EDSBIII 2016/2017

I.4.2. Espérance de vie à la naissance

L'espérance de vie à la naissance est passée de 51 ans en 1990 à 59,7 ans en 2019, ce qui équivaut à un allongement de vie de 9ans sur une période de 29 ans. La distinction par sexe révèle l'avantage des femmes quelle que soit l'année considérée. En termes d'évolution de l'espérance de vie à la naissance, on enregistre une perte de 3,8 ans chez les hommes et de 0,1 an chez les femmes entre 1990 et 2008.

Tableau I. 6. Évolution de l'Espérance de vie à la naissance par sexe

Sexe	1990	2002	2008	2010	2017	2018	2019
Masculin	49,8	42,7	46		56,9	57,2	57,2
Féminin	51,9	47,1	51,8		61,2	61,5	61,8
Ensemble	51	44,9	49	53,7	59,1	59,4	59,7

Source : RGPH 1990, 2008, ISTEEBU, Rapport EDSBIII 2016/2017

CHAPITRE II. SANTE

Ce chapitre est un recueil des données collectées au niveau des structures sanitaires du pays et constitue une référence en matière de gestion, de planification, d'orientation, d'évaluation, de suivi et de prise de décision. Sa diffusion répond aux soucis de fournir au public en général et aux acteurs du secteur de la santé, décideurs et partenaires techniques et financiers des informations fiables et de qualité pour la prise de décision.

En effet, les statistiques sur la santé ont pour objectif, entre autres, la connaissance de l'état de santé d'une population et la définition des déterminants de la santé. Elles servent également à appréhender les programmes d'action, à faire des prévisions, à déterminer les régions prioritaires pour mener des plans d'actions d'urgence et enfin à évaluer les projets mis en œuvre.

DEFINITION DU SECTEUR DE LA SANTE

- ❖ Couverture en CPN 1 : Proportion des femmes enceintes vues pour la première fois en CPN au cours d'une période ;
- ❖ Couverture en CPN 2 : Pourcentage des femmes enceintes ayant suivi 2 consultations prénatales au cours de la grossesse ;
- ❖ Couverture vaccinale : Pourcentage d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçu un vaccin donné au cours d'une période donnée ;
- ❖ Couverture prénatale (CPN) : c'est le nombre de femmes enceintes qui sont suivies par un personnel de santé qualifié pendant leur grossesse ;
- ❖ La mortalité maternelle est le décès d'une femme survenu au cours de la grossesse ou dans un délai de 42 jours après la fin de la grossesse quelle que soit la durée ou la localisation (intra ou extra utérine) pour une cause quelconque déterminée ou aggravée par la grossesse ou les soins que cette grossesse a motivé mais non accidentelle ni fortuite (OMS) ;
- ❖ Le rapport de mortalité maternelle (RMM) : $(\text{Nombre de décès maternels} / \text{Nombre de naissances vivantes}) * 100\ 000$;
- ❖ Pourcentage du budget de l'État alloué à la santé : Proportion du budget de l'État alloué à la santé.

II.1. Évolution des indicateurs clés de 2010 à 2019

Pour l'année 2017, les chiffres de la majorité des indicateurs ont diminué, comparativement aux années antérieures alors qu'il est constaté une augmentation de ces indicateurs pour la période de 2018 et 2019 comparativement à la période de 2017.

Tableau II. 1. Évolution en % des Indicateurs clés de 2010 jusqu' en 2019

Indicateurs	Année									
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux d'utilisation des services curatifs ambulatoires (CDS)	93 ,6	93,80	131,90	166,60	163,00	162,70	189,70	134,23	162,6	203,8
% d'accouchement en milieu de soins (CDS + Hôpitaux)	60,70	70,90	69,60	74,10	76,60	77,90	79,80	79,5	85,1	98,5
% de couple année protection (PF)	23,90	26,70	24,90	31,10	25,80	23,40	34,50	36 ,6	37,0	38,7
Prévalence contraceptive (avec condoms)	18,90	21,90	25,30	30,80	34,30	37,40	42,50	35,3		
% de femmes enceintes HIV bénéficiaires des services PTME	15,70	38,10	42,00	57,90	72,90	65,9	81	68,73	77	70
Couverture vaccinale Pentavalent 3	89,50	90,40	101,70	98,90	99,10	99,90	100,60	91 ,81	91,3	103,1
Taux de couverture en VAR1	99,20	101,20	102,30	101,00	95,50	78,00	99,90	90,24	87,6	82
Taux de couverture en ARV chez les enfants ^[1]	15,00	13,70	16,00	17,60	20,40	20,20	25,46	37,19	50	32,6
Taux de couverture en ARV chez les adultes ^[1]	45,00	52,00	58,00	61,90	62,10	57,30	71,56	71,54	82	82,8
Taux d'incidence du paludisme	32,70	18,20	24,70	47,40	51,90	54,90	84,90	81,52	49,5	
Taux de césarienne	3,70	4,10	4,30	4,50	5,10	4,70	5,00	6,1	6,8	8,0
Taux de mortalité intra hospitalière	3,10	2,90	2,80	2,70	2,60	1,30	2,10	1,50	1,3	1,2
Taux d'enfants complètement vaccinés	98,40	100,80	102,70	99,30	93,90	93,40	98,30	89	77	80
Taux de détection TPB+ (pour 100.000 hab.)	54	47	46	50	46	41	45	44	40	35

Source : Annuaire Statistique 2010-2019 du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

II.2. Evolution des infrastructures sanitaires

Les données sur les infrastructures sanitaires sont importantes dans l'explication des conditions sanitaires des populations d'un pays à travers la disponibilité et l'accessibilité à ces infrastructures. Les Centres de Santé sont les plus nombreux au niveau des infrastructures sanitaires au Burundi. Leur nombre est passé de 653 en 2008 à 1219 en 2019 soit un accroissement de 87% durant cette période.

Le nombre d'hôpitaux a également augmenté sur la même période passant de 53 à 140 avec une augmentation de 164%.

Tableau II. 2. Evolution des infrastructures sanitaires par année

ANNEE	Centres de santé d'Etat (*)	Centres de santé privés	Centres de santé	Hôpitaux et cliniques d'Etat	Hôpitaux et cliniques privés	Hôpitaux et cliniques
2008	390	263	653	36	17	53
2009	405	280	685	36	17	56
2010	423	312	735	41	22	63
2011	462	344	806	41	23	64
2012	506	345	851	43	25	68
2013	524	373	897	44	25	69
2014	546	409	955	44	29	73
2015	566	451	1017	45	28	73
2016	568	425	993	41	36	77
2017	587	493	1080	44	49	93
2018	614	506	1120	45	64	109
2019	644	575	1219	51	89	140

Source : Annuaire Statistique 2008-2019 du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

II.3. Évolution du personnel de santé

Le personnel de santé au Burundi se compose essentiellement de médecins, de Techniciens médicaux, de Techniciens d'assainissement, des infirmiers et des auxiliaires médicaux. Les données y relatives montrent que ce sont les infirmiers qui sont nombreux par rapport à d'autres catégories et que les médecins spécialisés sont les moins nombreux et les effectifs sont restés constant depuis 2014.

Tableau II. 3. Évolution du nombre de personnel de santé par année

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Médecins spécialistes	40	40	40	75	45	68	21	-	21
Médecins généralistes	317	317	317	343	393	476	418	-	515
Médecins	357	357	357	418	438	544	439	-	536
Infirmiers licenciés							425	-	502
Infirmiers A2	361	1175	1175	1175	-	-	2153	-	2568
Infirmiers auxiliaires A3	2694	2729	1594	1594	-	4018	3442	-	3665

Source : Annuaire Statistique 2008-2016 du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

II.4. Évolution du nombre d'habitants par unité de personnel

Le nombre d'habitants par unité de personnel permet de renseigner sur la qualité du personnel de santé dans un pays. L'OMS a établi des normes d'appréciation de cette couverture sanitaire. Ces normes sont fixées à un médecin pour 10 000 habitants et un infirmier d'État pour 5 000 habitants. À cet égard, le nombre d'habitants par unité de personnel sanitaire au Burundi est dans l'ensemble largement au-dessus des normes de l'OMS pour les infirmiers soit 1413 habitants/infirmier en 2016. Toutefois, le nombre d'habitants par médecin est en dessous des normes de l'OMS soit 21035habitants/médecin.

Tableau II. 4. Nombre d'habitants par unité de personnel (médecins et infirmiers)

Nombre	2014	2015	2016
Le nombre d'habitants par médecin	20865	-	21035
Le nombre d'habitants par infirmier	1542	-	1413

Source : Annuaire Statistique 2014-2016 du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

II.5. Evolution de couverture prénatale

De façon générale sur la période 2010-2019, on constate une augmentation du nombre de femmes enceintes qui font les quatre consultations prénatales recommandées par l'OMS, mais les effectifs ont largement baissé en 2017 avec une augmentation à partir de 2018.

Pour la première consultation prénatale, on est passé de 453 239 femmes enceintes en 2010 à 619 361 en 2016. Il a été observé une baisse des effectifs ayant fait la CPN1 comparativement à celle de 2016 soit 445 077 en 2017 puis une légère augmentation en à partir 2018. Pour la deuxième consultation, il a été enregistré 323 500 femmes en 2010 contre 359 576 femmes en 2016 et 70 585 en 2017 soit une diminution de 80.36 en 2017 alors qu'à partir 2018, il a été observé une augmentation de femmes qui ont fait la CPN2 soit une augmentation semble de 472,5. Pour la troisième consultation, il est compté 270 369 femmes en 2010 contre 341091 femmes en 2019.

Le constat est que le nombre de femmes qui vont à la consultation prénatale diminue d'une consultation à l'autre mais la déperdition (écart entre CPN1 et CPN2) est très grande sur toute la période de 2010 à 2019. Quant à la consultation prénatale précoce, les données commencent avec l'année 2016 puisque ça a été jugé bon d'ajouter cet indicateur avec cette année. Les résultats montrent que CPN précoce a augmenté depuis 2016 passant de 168749 en 2016 à 284958 en 2018 soit une augmentation de 68,8%.

Tableau II. 5. Évolution de couverture prénatale

CPN	CPN1 Précoce	CPN1	CPN2	CPN3	CPN4
2010	-	453 239	323 500	270 369	270 369
2011	-	476 092	384 944	359 618	359 618
2012	-	467798	377832	269762	183254
2013	-	511 661	392 299	274 160	114 344
2014	-	516750	402486	285094	138667
2015	-	529 662	412 413	316 490	165 504
2016	168 749	619 361	359 576	292 329	179 170
2017	177650	445077	70585	291783	183799
2018	213807	455104	404095	303573	207893
2019	284958	500903	426037	341091	221841

Source : Annuaire Statistique 2010-2019 du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

II.6. Évolution de la couverture vaccinale

La couverture vaccinale des enfants par antigène varie beaucoup dans le temps et selon le type de vaccin. En effet, entre 2010 et 2019, la couverture vaccinale des enfants de moins d'une année augmente pour tous les vaccins, sauf pour le BCG en 2016 et le Polio III en 2017, pour le Pentavalent en 2012-2013 et 2017, pour le polio III en 2013 et pour le BCG, DTCIII et Polio III en 2017. De manière générale, la couverture vaccinale varie quel que soit le type de vaccin, sachant que le DTCIII a été remplacé par le pentavalent3 depuis 2014.

Tableau II. 6. Évolution de la couverture vaccinale par année

ANNEE	VACCINS RECU			
	BCG	Pentavalent /DTCIII	Polio III	Rougeole
2010	341233	321408	315488	308358
2011	368353	341108	341942	323945
2012	354818	333593	332288	335502
2013	356632	331871	330959	339186
2014	367431	-	339258	343550
2015	388954	351530	351139	335616
2016	380333	363896	363016	361216
2017	363186	338993	338679	597604
2018	392506	345667	345324	615879
2019	426866	400321	400202	680159

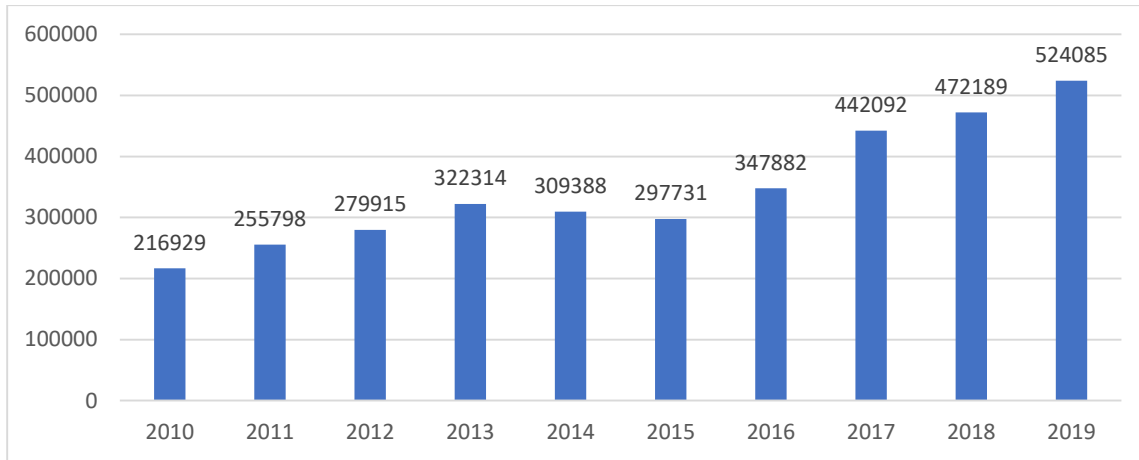
Source : Annuaire Statistique 2010-2019 du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

II.7. Evolution de Planification familiale

a) Nouvelles acceptantes des méthodes contraceptives modernes

Le nombre de nouvelles acceptantes des méthodes contraceptives modernes a connu une augmentation de 2010 à 2013 et une diminution est observée de 2014 à 2015. La tendance à la hausse est reprise à partir de 2016.

Figure II.2 : Évolution du nombre de nouvelles acceptantes des méthodes contraceptives modernes de 2010 à 2019

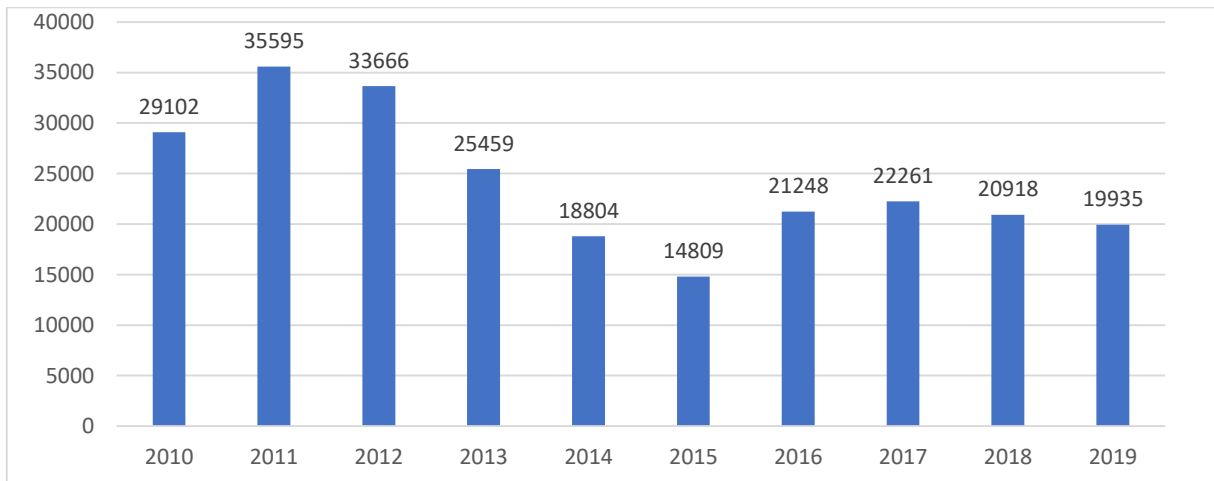


Source : Annuaire Statistique 2010-2019 du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

b) Nombre des DIU posés

Les DIU posés ont connu une diminution progressive de 2011 à 2015 allant de 35595 à 14809. De 2015 à 2017, il y avait une hausse allant de 14809 à 22261, mais à partir de 2018 on a observé une baisse progressive jusqu'à atteindre 19935 DIU posés.

Figure II.3 : Évolution du nombre de DIU posés de l'an 2010 jusqu'en 2019

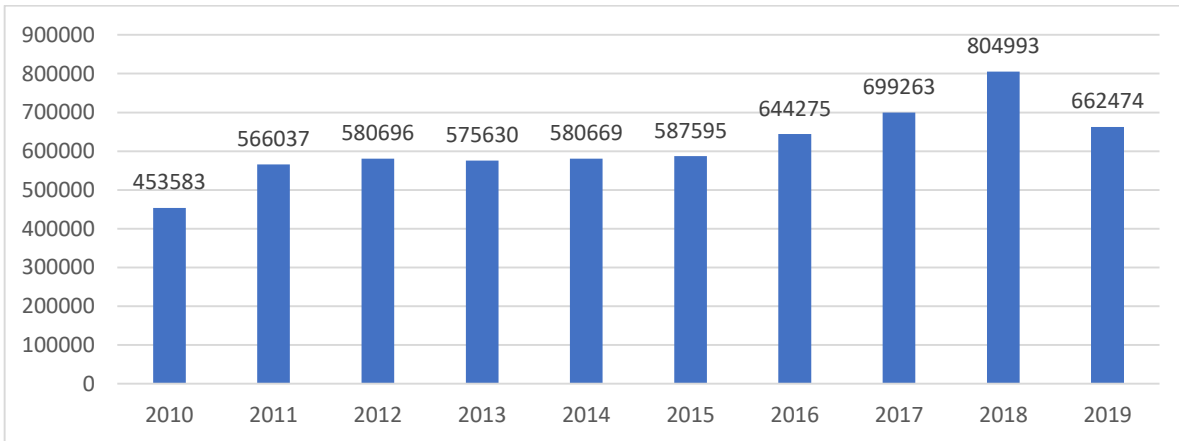


Source : Annuaire Statistique 2010-2019 du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

C) Évolution de la quantité de DMPA utilisée

La quantité de DMPA (DépoMedroxy-Progestérone Acétate) utilisée a augmenté d'une façon remarquable de 2010 à 2018. Toutefois la tendance à la baisse est observée de 2018 à 2019 passant 804993 à 662474.

Figure II.4 : Évolution de la quantité de DMPA utilisée de 2010 à 2019

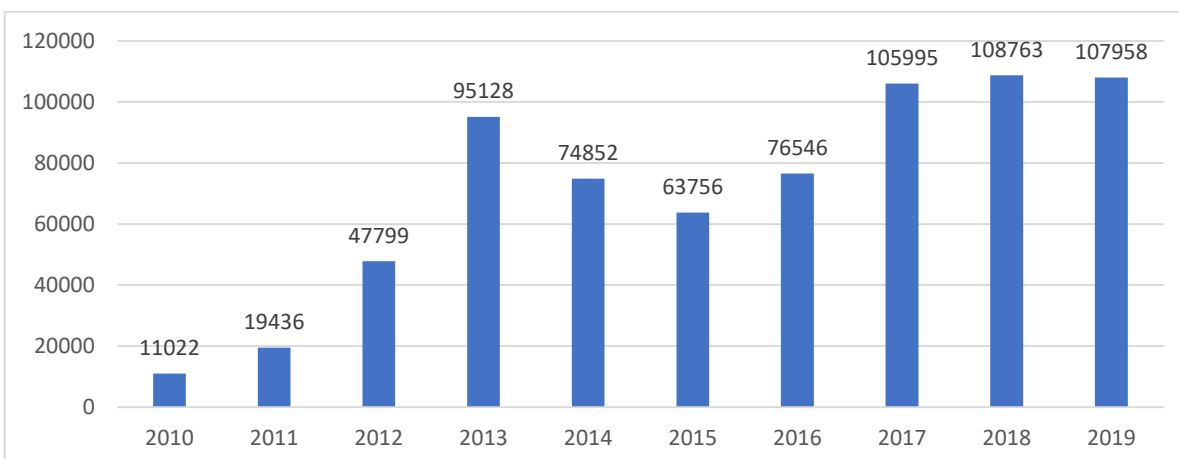


Source : Annuaire Statistique 2010-2019 du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

d) Nombre d'implants sous cutané insérés

De 2010 à 2013, le nombre d'implants sous cutané insérés augmente d'une façon satisfaisante allant 1102 à 95128. Une diminution remarquable allant de 95128 à 63756 s'observe de 2013 à 2015. L'augmentation reprend de 2016 à 2019.

Figure 2.5 : Évolution du nombre d'implant sous cutané insérés de 2010 à 2019



Source : Annuaire Statistique 2010-2019 du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

CHAPITRE III. EDUCATION

L'éducation joue un rôle important dans le processus de développement intégral, d'où la préoccupation de tous les systèmes éducatifs de réaliser une scolarisation universelle ou pour tous.

Au Burundi, l'accès à l'éducation s'améliore de plus en plus. Au cours de l'année scolaire 2018/2019, le TBA au fondamental reste toujours au-dessus de 100 (**118.5 et 120.3**) respectivement pour le TBA (6ans) et pour le TBA (7ans) marquant ainsi une continuité dans le processus de rattrapage amorcé depuis plusieurs années. Cela montre que les enfants admis en 1^{ère} année sont encore en dehors de l'âge légal d'admission.

Plusieurs facteurs contribuent à cet état de fait. On peut citer l'adéquation de l'offre scolaire et la prise de conscience des parents à scolariser leurs enfants. Cependant, des disparités s'observent dans le système éducatif Burundais. Les infrastructures sont plus concentrées en milieu urbain qu'en milieu rural et certaines provinces battent le record dans la scolarisation. Selon le sexe, les filles sont en général scolarisées au même titre que les garçons : pas de discrimination basée sur le genre dans l'éducation des enfants.

DEFINITION DU SECTEUR DE L'EDUCATION

- École : unité administrative où se déroule l'enseignement ;
- Ratio Élèves/Classe : Nombre moyen d'élèves pour une classe ;
- Ratio Élèves/Maître : Nombre moyen d'élèves pour un enseignant (maître) ;
- Salle de classe : Tout bâtiment rattaché à une école et utilisé pour accueillir une classe ;
- Taux Brut d'Admission : appelé aussi taux d'accès, c'est la proportion de nouveaux entrants dans un cycle d'enseignement quel que soit leur âge, rapporté à la population d'âge légal d'entrée dans ce cycle. Dans le calcul du Taux Net d'Admission, la proportion de nouveaux entrants pris en compte sont ceux disposant de l'âge légal d'entrée dans le cycle considéré ;
- Taux Brut de Scolarisation: Rapport entre les effectifs d'élèves scolarisés dans un cycle donné quel que soit leur âge, sur la population en âge officiel de

scolarisation. Le Taux Net de Scolarisation fait intervenir dans son estimation les effectifs d'élèves ayant l'âge légal pour fréquenter le cycle donné ;

- Taux de promotion: Rapport entre des promus de l'année en cours (Total des élèves d'un niveau d'étude donné retranché du nombre de redoublants) sur les effectifs des élèves de l'année précédente ;
- Taux d'achèvement: Rapport entre l'ensemble des certifiés d'un cycle d'enseignement et la population ayant l'âge auquel le programme serait théoriquement achevé, exprimé en pourcentage ;
- Taux de redoublement: Rapport entre les redoublants de l'année en cours sur les effectifs des élèves de l'année précédente ;
- Taux d'admission: Le taux d'admission prend en compte le nombre de nouveaux entrants dans le niveau d'éducation donné par rapport à la population de l'âge officiel d'entrée à ce niveau d'enseignement. Il traduit mieux que tout autre indicateur, le niveau d'accès au système ;
- Taux d'encadrement: Ce taux est un des principaux indicateurs de la qualité de l'enseignement. Le nombre d'élèves par classe (ratio élèves/classe) ou le nombre d'élèves par maître (ratio élèves/maître) sont les principaux indicateurs de qualité ;
- Taux d'alphabétisation: C'est la population alphabétisée de 10 ans ou plus sur la population totale de 10 ans ou plus, multipliée par 100. Est alphabétisée une personne capable de lire et écrire en comprenant.

III. 1. Enseignement préscolaire

III. 1.1. Évolution des taux de l'enseignement préscolaire et de l'effectif des auditeurs par année.

Les taux de l'enseignement préscolaire au Burundi restent faibles depuis longtemps car 11,6% seulement des enfants en âge d'être au préscolaire y sont inscrits. En plus, entre 2009 et 2014, les taux de l'enseignement préscolaire ont davantage régressé, puis progressé un peu : le taux brut de l'enseignement préscolaire est passé de 6,2 en 2009/2010 à 4,8 en 2012/2013, soit une diminution de 1,4% au cours de la période des 4 premières années. Le même taux s'est amélioré au cours de l'année scolaire 2018/2019 allant jusqu'à 11,6% soit une augmentation de 6,6%. Le taux net quant à lui est passé de 4,9% pendant l'année scolaire 2009/10 à 2,1% au cours de l'année scolaire 2011/12, soit une diminution de 2,8%. Mais ce taux s'est aussi amélioré au cours de l'année scolaire 2018/2019 allant jusqu'à 9,2% soit une augmentation de 7,1%.

Au cours de la même période, l'effectif des élèves s'est maintenu presque constant, passant de 58243 en 2009/2010 à 52772 en 2012/2013. Cependant l'on observe une légère diminution en 2010/2012 et 2014/2015. À partir de 2015/2016 l'effectif est monté jusqu'en 2018/2019, passant de 92001 à 120163.

Tableau III. 1. Évolution des taux de l'enseignement préscolaire et de l'effectif des élèves par année.

Année scolaire	TBS	TNS	Garçons	Filles	Total
2009/2010	6.22	4.89	30721	27522	58243
2010/2011	-	-	21417	21832	43249
2011/2012	5.5	2.1	23235	23507	46742
2012/2013	4.8	4.6	25933	26839	52772
2013/2014	6.0	5.9	42 694	43 491	86 185
2014/2015	-	-	33 390	33 582	66 972
2015/2016	-	-	45 487	46 514	92 001
2016/2017	10.1	6.4	49718	50441	100159
2017/2018	10.2	7.8	54456	53135	107591
2018/2019	11.6	9.2	60893	59270	120163

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi de 2008 à 2019, et Annuaire de l'éducation de 2009/2010 à 2018/2019

III. 1.2. Évolution du nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance

Les tendances à la baisse s'observent au niveau de l'évolution du personnel d'encadrement de la petite enfance au cours de la période 2009-2013. En effet, on est passé de 1 819 encadreurs en 2008/09 à 1 486 en 2012/2013, soit une diminution de 18,3% au cours des 4 premières années, puis de 1 899 en 2013/14 à 2960 en 2016/17 soit une augmentation de 55,8 % dans 3ans et une diminution en 2017/2018 et 2018/2019 allant jusqu'à l'effectif de 2757.

Tableau III. 2. Évolution du nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance de 2008/09 à 2019/2020.

Année Scolaire	Effectif du personnel			
	Public	Communautaire.	Privé	Total
2008/09	273	1 308	238	1 819
2009/2010	334	950	333	1 617
2010/2011	-	-	-	-
2011/2012	537	379	502	1418
2012/2013	586	354	546	1486
2013/2014	775	436	688	1899
2014/2015	1021	616	899	2536
2015/2016	1042	480	1086	2608
2016/2017	1236	513	1211	2960
2017/2018	1228	431	1158	2817
2018/2019	1191	259	1307	2757

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi de 2008 à 2019, et Annuaire de l'éducation de 2009/2010 à 2018/2019

III. 1.3. Évolution des structures d'encadrement de la petite enfance

Au cours de la période 2008/2009, les structures de l'enseignement préscolaire ont diminué passant de 679 en 2008/09 à 581 en 2011/12. Cette chute est due à la diminution du nombre de structures communautaires. Ces structures, qui avaient pour objectif l'amélioration de l'accès et de la réussite à l'école primaire, régressent continuellement. Néanmoins, on observe une remontée des structures préscolaires à partir de 2012/13 avec 686 en 2012/2013 contre 1653 en 2018/2019.

Tableau III. 3. Évolution des structures d'encadrement de la petite enfance.

Année Scolaire	Structures par statut			Total
	Public	Comm.	Privé	
2008/2009	148	445	86	679
2009/2010	185	338	92	615
2010/2011	-	-	-	-
2011/2012	294	156	131	581
2012/2013	357	173	157	686
2013/2014	467	207	190	864
2014/2015	615	275	232	1122
2015/2016	713	254	285	1252
2016/2017	860	281	337	1478
2017/2018	973	260	340	1573
2018/2019	1091	199	363	1653

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi de 2008 à 2019, et Annuaire de l'éducation de 2009/2010 à 2018/2019

III. 2. Enseignement fondamental

III.2.1. Évolution des données scolaires primaire et/ou fondamentales

Au niveau national, le taux net de scolarisation est maintenu constant variant entre 94% et 95% entre 2009/10 et 2013/14. Cependant l'on remarque une diminution à partir de 2016/2017 jusqu'en 2018/2019 allant jusqu'à 85,10%. Les effectifs d'élèves du primaire actuellement fondamental ont connu un accroissement sensible, passant de 1829385 en 2009/2010 à 2480260 en 2018/19, soit un taux d'accroissement de 35,57% sur toute la période.

Au cours de la période de 2010 à 2019, l'évolution du nombre d'enseignants a été plus rapide passant de 35820 à 51545 soit un accroissement de 43,9%. Pendant la même période, le nombre de classes a aussi évolué passant de 22241 à 36284, soit un accroissement de 63,14%. Cependant, quant au nombre d'écoles, l'on observe une augmentation jusqu'en 2016/2017, passant de 3109 à 4961 écoles, puis une diminution jusqu'en 2018/2019, passant de 4961 à 4329 écoles.

Tableau III. 4. Évolution des données scolaires primaire et/ou fondamentales

Année scolaire	Effectifs d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre de classes	Nombre d'enseignants	TNS (%)
2009/2010	1829385	3109	22241	35820	94,1
2010/2011	1922424	3358	24390	39441	94
2011/2012	1956289	3549	26423	41181	94,9
2012/2013	1977386	3665	27219	43744	95,4
2013/2014	2117397	3913	30082	46887	95,6
2014/2015	2202832	4035	31446	47949	91,60
2015/2016	2314611	4141	33176	49354	88,02
2016/2017	2513001	4211	42898	50256	86,10
2017/2018	2552839	4254	35712	51051	86,10
2018/2019	2480260	4329	36284	51545	85,10

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi de 2009 à 2019

III.2.2. Le taux brut d'admission en première année primaire/fondamentale par province

Le TBA reste toujours au-dessus de 100 avec 121,0 et 120,3 respectivement pour le TBA (6ans) et leTBA (7ans) marquant ainsi une continuité dans le processus de rattrapage amorcé depuis plusieurs années. Cela montre que les enfants admis en 1ère année sont encore en dehors de l'âge légal d'admission.

Tableau III. 5. Taux brut d'admission en première année primaire/fondamentale par province

PROVINCE	2018/2019					
	TBA (6ANS en %)			TBA (7ANS en %)		
	F	M	F+M	F	M	F+M
BUBANZA	145,4	148,9	147,2	133,0	136,3	134,7
BUJUMBURA	100,0	102,1	101,0	91,4	93,4	92,4
BUJUMBURA M	131,9	140,6	136,2	131,5	140,2	135,8
BURURI	83,3	88,6	85,9	76,1	81,0	78,6
CANKUZO	134,4	134,2	134,3	134,4	134,3	134,4
CIBITOKÉ	149,5	155,2	152,3	136,3	141,5	138,9
GITEGA	116,0	117,3	116,7	134,0	135,6	134,8
KARUSI	100,8	102,5	101,6	110,4	112,4	111,4
KAYANZA	115,2	115,3	115,3	106,3	106,5	106,4
KIRUNDO	121,5	127,5	124,5	132,0	138,6	135,3
MAKAMBA	131,0	136,2	133,6	117,3	122,1	119,7
MURAMVYA	117,4	120,3	118,8	108,7	111,4	110,1
MUYINGA	118,6	118,8	118,7	136,3	136,6	136,5

MWARO	97,5	104,7	101,1	96,2	103,4	99,8
NGOZI	124,1	127,0	125,6	126,3	129,3	127,8
RUMONGE	144,8	147,6	146,2	142,1	145,0	143,6
RUTANA	93,8	99,6	96,7	85,8	91,1	88,4
RUYIGI	124,0	130,7	127,3	119,5	126,0	122,8
Total	119,3	122,8	121,0	118,5	122,1	120,3

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2018/2019

III.2.3. Variation (en %) des effectifs des élèves par rapport à l'année précédente

De façon globale, le rythme de croissance annuel des effectifs féminins a été supérieur à celui des garçons durant la période de 2011 à 2019. L'accroissement s'observe nettement au cours des quatre premières années scolaires. Il est de l'ordre de 7,4%, 6%, 2,2%, 1,7% et 5,1% pour les filles contre 5,3%, 4,2 %, 1,3%, 0,5% et 4,9% pour les garçons respectivement de 2010 à 2014. À partir de 2015, la situation est inverse ; car l'accroissement est important au côté des garçons, exception faite en 2016/2017 car nous avons 1,7% pour les garçons contre 2,0% pour les filles. En d'autres termes, nous pouvons dire que des efforts ont été consentis pour la scolarisation des filles. Toutefois, les stratégies de scolarisation doivent intégrer la préoccupation globale de relever les taux y relatifs qui restent faibles pour les deux sexes.

Tableau III. 6. Variation (en%) des effectifs des élèves par rapport à l'année précédente.

Années scolaires	Masc.	Fém.	Ensemble
2009/2010	5,3	7,4	6,3
2010/2011	4,2	6,0	5,1
2011/2012	1,3	2,2	1,8
2012/2013	0,5	1,7	1,1
2013/2014	4,9	5,1	5,0
2014/2015	4,3	4,2	4,2
2015/2016	5,0	4,9	5,0
2016/2017	1,7	2,0	1,8
2017/2018	7,7	2,1	4,9
2018/2019	2,3	2,1	2,2

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi de 2009/2010 à 2018/2019

III.2.4. Variation (en %) des donnés scolaires par rapport à l'année précédente

De façon générale, la variation des données scolaires est caractérisée par le rythme différent d'une année à une autre. En effet, les effectifs des élèves ont augmenté sur toutes les périodes, pendant qu'une diminution du nombre d'écoles, du nombre de classes et du TNS s'observe en 2018/2019. A l'exception de l'année scolaire de 2009/2010, la variation du TNS reste inférieur à 1%.

Tableau III. 7. Variation (en %) des donnés scolaires par rapport à l'année précédente

Années scolaires	Effectifs des élèves	Nombre d'écoles	Nombre de classes	Nombre d'enseignants	TNS (%)
2009/2010	6,3	6,9	6,9	8,1	4,9
2010/2011	5,1	7,8	6,8	10,1	-0,1
2011/2012	1,8	14,1	9,6	4,4	0,9
2012/2013	1,1	3,2	3,0	6,2	0,5
2013/2014	5,0	3,6	7,5	4,9	0,2
2014/2015	4,2	6,3	7,5	4,6	-4,2
2015/2016	5,0	2,6	22	1,5	-3,9
2016/2017	1,8	19,8	2,2	1,5	-2,2
2017/2018	4,9	-14,2	5,3	3,6	0
2018/2019	2,2	-4,4	-3,7	-4,1	-1,2

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi de 2009/2010 à 2018/2019

III.2.5. Taux net de scolarisation par province en 2019/2020

Le Taux Net de Scolarisation qui est de 85,1 (7-12ans) montre qu'il existe encore des enfants de cette tranche d'âge qui sont non scolarisés et ceux qui quittent l'école prématurément. L'autre constat est que les provinces qui ont les TNS les plus bas sont celles qui enregistrent également les taux d'abandon les plus élevés. Ainsi, les provinces de Kirundo (74,3), Muyinga (75,4) et Ruyigi (74,3) affichent respectivement des taux d'abandon de 20.7, 14.3 et 15.3

Tableau III. 8. Les taux nets de scolarisation et d'abandon par province

PROVINCE	2018/2019						T. Abandon
	TNS (6-11ANS)			TNS (7-12ANS)			
	F	M	F+M	F	M	F+M	
BUBANZA	84	80	81,8	93	89	90,65	7,9
BUJUMBURA	84	81	82,4	92	88	90,1	3
BUJUMBURA M	92	91	91,55	93	91	91,9	7,5
BURURI	70	69	69,3	72	72	72	7,1
CANKUZO	80	77	78,6	86	82	84,1	15,4
CIBITOKÉ	95	94	94,2	89	89	88,65	15,3
GITEGA	85	82	83,8	91	88	89,4	6,6
KARUSI	71	69	69,9	78	76	77	13,7
KAYANZA	75	72	73,4	78	75	76,3	11,6

KIRUNDO	70	71	70,8	74	75	74,3	20,7
MAKAMBA	94	92	93,4	97	94	95,6	10,6
MURAMVYA	87	85	86	90	88	89	7,1
MUYINGA	72	71	71,2	76	75	75,4	14,3
MWARO	75	75	75	77	77	76,5	6,7
NGOZI	73	71	71,7	77	75	75,8	13,9
RUMONGE	75	72	73,7	93	90	91,7	10,2
RUTANA	72	72	72,3	78	77	77,9	14,3
RUYIGI	70	68	69,2	75	73	74,3	15,3
Total	81	79	80,3	86	84	85,1	11,3

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi de 2009/2010 à 2018/2019

III.2.6. Évolution du ratio élèves/classe et ratio élèves/maître par année scolaire

Au cours de la période 2009- 2016, l'indicateur, « ratio élèves/maître » a connu une légère diminution linéaire puis une augmentation en 2017 et 2018 dans les écoles fondamentales.

Au cours de la même période, l'évolution du ratio élèves/classe est similaire à celle du ratio élèves/maître. Cependant malgré cette légère diminution observée dans les écoles fondamentales et post-fondamentales, on constate que les ratios élèves/classe et élève/maître restent élevés dans les écoles fondamentales (de 81 à 79 élèves/classe et de 51 à 58 élève/maître dans la période de 2009 à 2018)

Tableau III. 9. Évolution du ratio élèves/classe et ratio élèves/maître par année scolaire

Années scolaires	École		
	Fondamentale		Post-fondamentale
	Ratio Élèves/classe	Ratio Élèves/maitre	Ratio Élèves/classe
2009/2010	81	51	57
2010/2011	79	49	55
2011/2012	74	48	58
2012/2013	72	45	59
2013/2014	74	46	53
2014/2015	70	46	53
2015/2016	70	47	52
2016/2017	74	56	48
2017/2018	79	58	43
2018/2019	68	59	57

Source : Annuaire statistiques de l'éducation de 2009/2010 à 2018/2019

III.2.7. Évolution du taux de redoublement dans le fondamental par sexe selon l'année scolaire

Le taux de redoublement est plus important chez les filles que chez les garçons au cours de la période de 2009/10-2012/13 mais important chez les garçons au cours de la période de 2013/14-2017/18. La forte proportion de redoublants montre que le système éducatif Burundais nécessite d'être amélioré. Au cours de l'année scolaire 2009/10, le taux de redoublement est estimé à 35%, il est de 29.8% en 2012/13 et de 24.2 en 2013/14. Cet indicateur montre que des efforts restent à faire dans l'enseignement primaire malgré l'amélioration observée en 2018/2019 (25,1%).

Tableau III. 10. Évolution du taux de redoublement au fondamental par sexe selon l'année scolaire

Année scolaire	Sexe		Ensemble
	Féminin	Masculin	
2009/2010	35.4	34.7	35.0
2010/2011	-	-	-
2011/2012	34.9	34.3	34.6
2012/2013	30.0	29.6	29.8
2013/2014	24.3	24.8	24.2
2014/2015	-	-	-
2015/2016	-	-	-
2016/2017	12.7	14.7	15.1
2017/2018	27.9	28.0	27.7
2018/2019	26.1	23.8	25.1

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi de 200/2010 à 2018/2019

III. 3. Enseignement secondaire et/ou post-fondamental

III.3.1. Général et Pédagogique Public

D'une manière générale, les données de l'enseignement secondaire et/ou Post-fondamental général et pédagogique public et privé ont connu une augmentation entre 2008 et 2016, puis une diminution entre 2016 et 2019. Les effectifs des élèves passent de 250478 en 2008 à 463345 en 2016, soit un accroissement positif de 84,9% pendant cette période, mais aussi une diminution entre 2016 et 2019, passant de 463345 en 2016 à 321536 en 2019, soit un accroissement négatif de 30,6% pendant cette période. Même comportement que le nombre d'écoles, de salles de classes et effectifs d'enseignants.

Tableau III. 11. Évolution des données scolaires de l'Enseignement Général et Pédagogique Public et privé

Année	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
2008	652	4302	1515	5995	7510	103206	147272	250478
2009	816	5107	1837	6984	8821	122850	175500	298350
2010	922	5842	2184	7964	10184	139082	195109	334191
2011	991	6796	2470	8743	11213	160421	212928	373349
2012	1077	7524	2591	9439	12030	192504	241117	433621
2013	1087	7532	2794	9204	11998	203305	239956	443261
2014	1106	8695	3178	10788	13966	216400	239303	455708
2015	1105	8333	3994	13020	16954	218617	224459	443076
2016	1253	8938	3691	12364	16055	229630	233715	463345
2017	1135	7822	3163	10945	14108	183353	185533	368886
2018	1055	7661	2471	8800	11271	175847	165246	341093
2019	1040	8115	2469	9244	11713	169364	152 172	321536

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi de 2008/2009 à 2018/2019

III.3.2. Technique et Professionnel Public

Quant à l'enseignement secondaire et/ou post-fondamental technique et professionnel public, le rythme d'évolution des effectifs d'élèves a été important. En effet, les effectifs ont connu une augmentation entre 2008 et 2018 passant de 8707 à 61005 soit une augmentation de plus de 6 fois. Toutefois, l'évolution de l'effectif d'enseignants n'a pas suivi le même rythme (environ 3 fois) que celui des élèves. Sous l'angle de comparaison selon le sexe, le taux d'accroissement des effectifs d'élèves pour cet enseignement au cours de la période 2008-2019 est de 10 fois pour les filles et de 4 fois pour les garçons, néanmoins l'effectif des filles reste petit par rapport à celui des garçons.

Tableau III. 12. Évolution des données scolaires de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel Public A2.

Année	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
2007/2008	35	205	117	605	722	2431	6276	8707
2008/2009	35	205	125	617	742	2532	6570	9102
2009/2010	42	217	133	629	762	2641	6863	9504
2010/2011	48	229	142	641	783	3000	8797	11797
2011/2012	48	229	151	654	805	3000	9243	12243
2012/2013	48	229	161	667	828	4150	9055	13205
2013/2014	50	286	171	680	851	5605	11158	16763
2014/2015	65	342	182	693	875	7060	13261	20321
2015/2016	70	438	217	795	1012	8777	16068	24629
2016/2017	103	595	222	893	1115	12341	20574	32915
2017/2018	297	1817	251	1133	1384	32839	35992	68831
2018/2019	286	1912	524	2321	2845	29399	31 606	61005

Source : Indicateurs sur l'enseignement au Burundi 2013/14 & Annuaire de l'Éducation de 2008 à 2019

III.3.3. Effectifs d'élèves, redoublants et abandons par niveau d'études selon le sexe (publiques et privées)

Le tableau ci-dessus montre que, de façon générale, les abandons ne sont pas importants dans les écoles post fondamentales. Ils sont plus enregistrés dans les trois 1^{ère} années PF(23,82% en SSH, 20,92% en Sc. et 18,77% en LA) que les autres années.

Tableau III. 13. Effectifs d'élèves, redoublants et abandons par niveau d'études selon le sexe (publiques et privées)

ECOLE	Total F	Total F+M	Total RED_F	Total RED_F+M	Total ABAND_F	Total ABAND_F+M	% abandons
1ère PF Eco	3124	5423	803	1434	196	366	9,18%
1ère PF LA	14517	27341	5334	9793	1477	3293	18,77%
1ère PFPédag	5557	8949	1688	2709	377	756	12,12%
1ère PF Sc	11749	23840	4270	8499	1252	3210	20,92%
1ère PF SSH	5273	8580	2272	3622	572	1181	23,82%
2ème PF Eco	2325	4029	283	541	55	123	3,53%
2ème PF LA	13050	25139	2337	4451	572	1333	6,44%
2ème PFPédag	5417	8966	693	1209	219	431	5,56%
2ème PF Sc. BST	10057	20666	1473	3056	410	1072	6,09%
2ème PF Sc MPT	184	536	5	19	3	8	1,55%
2ème PF SSH	4284	7224	551	979	109	207	3,31%
3ème PF Eco	1747	3447	64	108	5	10	0,30%
3ème PF LA	11507	26260	1011	1962	154	358	1,47%
3ème PFPédag	5937	10893	545	1014	119	234	2,37%
3ème PF Sc. BCST	8944	20993	886	2122	165	399	2,11%
3ème PF Sc MPT	207	670	4	11	0	2	0,30%
3ème PF SSH	3108	6214	1	3	2	13	0,21%
4ème PFPédag	4350	7994	339	612	55	88	1,19%
4ème N	428	689	32	57	5	7	1,11%
Total	111765	217853	22591	42201	5747	13091	7,45%

III.3.4. Proportion (en %) des redoublants par année d'études et par sexe dans les établissements d'enseignement Post Fondamental général et pédagogique ainsi que technique (public et privé).

SECTEUR_EN S	NIVEAU	Public/Etat			Public / Commune			Total		
		F	M	F+M	F	M	F+M	F	M	F+M
Post Fondamental	1ère Année PF Eco	20,3	24,2	22,0	27,7	29,1	28,2	26,0	27,8	26,8
	1ère Année PF LA	34,2	24,9	29,5	37,0	35,5	36,3	36,8	34,6	35,8
	1ère Année PF Pédag	21,4	13,8	18,0	31,5	33,6	32,3	30,2	30,1	30,1
	1ère Année PF Sc	23,2	19,6	21,2	39,2	38,4	38,8	36,9	35,2	36,1
	1ère Année PF SSH	41,8	41,2	41,6	43,3	40,9	42,4	43,1	40,9	42,3
	2ème Année PF Eco	7,3	10,1	8,4	14,0	17,0	15,3	12,6	15,7	13,9
	2ème Année PF LA	16,6	13,3	14,9	18,0	17,8	17,9	17,9	17,5	17,7
	2ème Année PF Pédag	11,1	9,5	10,3	13,1	15,9	14,1	12,8	14,5	13,4
	2ème Année PF Sc. Biologie Chimie Sc de Terre	9,6	9,1	9,3	15,6	16,2	15,9	14,6	14,8	14,7
	2ème Année PF Sc Math Physique Tech	2,3	4,7	4,0	3,2	2,7	2,9	2,8	4,0	3,6
	2ème Année PF SSH	8,9	11,6	10,0	13,3	14,8	13,9	12,8	14,5	13,5
	3ème Année PF Eco	7,2	5,3	6,2	1,6	0,8	1,2	3,7	2,6	3,2
	3ème Année PF LA	7,9	4,7	5,9	9,0	6,8	7,8	8,8	6,4	7,5
	3ème Année PF Pédag	7,3	3,7	5,3	9,5	11,4	10,3	9,1	9,4	9,2
	3ème Année PF Sc. Biologie Chimie Sc. de la Terre	7,7	9,1	8,6	10,8	10,9	10,8	10,1	10,4	10,3
	3ème Année PF Sc Maths Physique Tech	0,8	0,6	0,6	4,2	4,6	4,4	2,0	1,6	1,7
	3ème Année PF SSH	0,3	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
	4ème Année PF Pédag	6,8	4,0	5,4	8,0	8,6	8,3	7,8	7,5	7,6
	4ème N	0,0	0,0	0,0	8,0	10,8	9,0	7,5	9,6	8,3
Total Post Fondamental		14,4	10,8	12,4	21,3	20,2	20,8	20,4	18,5	19,4
Post Fondamental Technique A2	1ère A2	27,3	27,2	27,2	28,9	29,2	29,0	28,0	28,0	28,0
	2ème A2	16,3	18,1	17,4	12,5	13,6	13,1	14,5	16,5	15,6
	3ème A2	5,0	5,2	5,1	4,7	3,8	4,2	4,9	4,8	4,8
	4ème A2	5,8	4,0	4,6	0,0	0,0	0,0	5,5	3,8	4,4
Total Post Fondamental Technique A2		16,3	15,5	15,8	16,3	16,8	16,6	16,3	15,9	16,1
Total général		15,0	12,7	13,7	21,0	19,9	20,5	19,9	18,1	19,0

Le tableau ci-contre montre que, dans l'ensemble, la proportion des redoublants n'est pas importante (19% dans les établissements d'enseignement Post Fondamental public général et pédagogique ainsi que technique, 8.8% dans les établissements d'enseignement Post Fondamental privé -général et pédagogique ainsi que technique).

Pour les deux types d'établissements d'enseignement Post Fondamental général et pédagogique, nous enregistrons une proportion importante dans toutes les 1ères années PF (Plus de 21%).

Tableau III. 14. Proportion (en %) des redoublants par année d'études et par sexe dans les établissements d'enseignement Post Fondamental général et pédagogique ainsi que technique (public et privé)

SECTEUR_ENS	NIVEAU	F	M	F+M	
Post Fondamental	1ère Année PF Eco	21,3	24,0	22,7	
	1ère Année PF LA	37,9	37,5	37,7	
	1ère Année PF Pédag	53,1	36,8	48,5	
	1ère Année PF Sc	17,0	25,7	21,3	
	1ère Année PF SSH	38,9	25,0	32,4	
	2ème Année PF Eco	6,6	9,5	7,9	
	2ème Année PF LA	15,7	19,4	17,2	
	2ème Année PF Pédag	15,9	22,6	18,1	
	2ème Année PF Sc. Biologie Chimie Sc de Terre	17,4	20,1	18,7	
	2ème Année PF Sc Math Physique Tech	0,0	0,0	0,0	
	2ème Année PF SSH	17,6	22,7	20,5	
	3ème Année PF Eco	3,6	2,1	3,0	
	3ème Année PF LA	7,4	8,2	7,7	
	3ème Année PF Pédag	15,0	14,0	14,7	
	3ème Année PF Sc. Biologie Chimie Sc. de la Terre	4,7	4,4	4,6	
	3ème Année PF Sc Maths Physique Tech	0,0	0,0	0,0	
	3ème Année PF SSH	0,0	0,0	0,0	
	4ème Année PF Pédag	8,8	12,5	9,8	
	Total Post Fondamental		14,4	17,1	15,6
	Post Fondamental Technique A2	1ère A2	18,3	18,4	18,3
2ème A2		5,5	7,2	6,2	
3ème A2		2,2	2,2	2,2	
4ème A2		7,4	6,9	7,2	
Total Post Fondamental Technique A2			7,3	8,1	7,7
Total général		8,3	9,5	8,8	

III. 4. Enseignement supérieur

III.4.1. Évolution des données de l'Enseignement Supérieur

Une faible proportion de ceux qui entrent dans le système scolaire accède à l'enseignement supérieur. Ce faible taux d'accès vaut à l'enseignement supérieur le qualificatif « d'élitiste ». Les effectifs des étudiants ont connu globalement des hausses sur la période allant de 2011 à 2020(cf. tableau). Selon le sexe, les garçons représentaient 67,08 % de l'ensemble des effectifs du supérieur en 2011/2012 et les filles 32,92 % mais on note de plus en plus un accroissement de l'effectif des filles passant de 12100 en 2011/12 à 19508 en 2016/2017.

Tableau III. 15. Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur par année académique (Public et Privé)

Libellé Année	SEX E	Nb d'Étudiant s	Nb Abandon s	Nb Redoublant s	Nb Boursier s	Nb Étranger s	Nb Enseigna nts	Nb Diplôm és
2011/2012	F	12100	ND	ND	ND	ND	113	657
	F+M	36766	ND	ND	ND	ND	864	1844
2012/2013	F	13938	440	481	1523	640	219	1139
	F+M	44887	1516	1113	4877	2158	1583	3159
2013/2014	F	9298	276	202	533	245	167	992
	F+M	37872	1103	663	2911	868	1625	3726
2014/2015	F	12786	202	179	1563	181	221	928
	F+M	51225	974	833	7655	2864	1975	3333
2015/2016	F	12348	594	420	4117	691	547	3840
	F+M	37266	1891	1588	16462	2084	2646	10462
2016/2017	F	13926	655	363	4026	593	391	4764
	F+M	40120	2152	1501	16464	1857	3118	12321
2017/2018	F	15917	403	546	2887	280	498	4316
	F+M	41869	1237	1912	11929	1996	3456	11522
2018/2019	F	15626	424	604	ND	796	422	4888
	F+M	40056	1333	2133	ND	4063	3759	13209
2019/2020	F	21231	651	378	ND	548	530	7949
	F+M	51115	1541	1853	ND	4351	4303	18461

Source : Annuaires statistiques de l'Enseignement supérieur 2019-2020

Tableau III. 16. Évolution des effectifs de l'Enseignement Supérieur public

Libellé Année	SEXE	Nb Étudiants	Nb Abandons	Nb Redoublants	Nb Boursiers	Nb Étrangers	Nb Enseignants	Nb Diplômés
2011/12	F	2607	ND	ND	ND	ND	77	302
	F+M	15306	ND	ND	ND	ND	508	1231
2012/13	F	3055	8	11	298	2	59	155
	F+M	17573	23	91	1710	12	399	793
2013/14	F	3074	4	1	184	1	82	288
	F+M	17815	11	15	617	12	707	1656
2014/15	F	3852	16	59	597	1	81	258
	F+M	22647	80	313	3561	12	712	1533
2015/16	F	2365	42	184	2132	6	84	250
	F+M	12203	185	983	11489	65	825	981
2016/17	F	2249	36	137	2052	2	96	209
	F+M	12224	242	820	11467	17	867	994
2017/18	F	2511	50	204	1501	2	123	160
	F+M	11694	254	1053	7615	26	720	735
2018/19	F	2638	26	202	0	2	120	710
	F+M	11914	162	1112	0	26	1056	3484
2019/20	F	3622	38	206	0	2	120	823
	F+M	14260	198	1129	0	26	1089	3847

Source : Annuaire statistique de l'enseignement supérieur 2019-2020

Tableau III. 17. Évolution des Établissements d'Enseignement Supérieur

Année	PUBLIC	PRIVE	TOTAL
2009/2010	4	18	22
2010/2011	6	24	30
2011/2012	7	24	31
2012/2013	7	28	35
2013/2014	7	38	45
2014/2015	7	38	45
2015/2016	7	38	45
2016/2017	7	38	45
2017/2018	7	39	46
2018/2019	7	42	49
2019/2020	7	42	49

Source : Annuaire statistique de l'enseignement supérieur 2019-2020

Tableau III. 18. Effectifs d'étudiants par Établissement en 2019/2020

	ETABLISSEMENTS	Etudiants		
		F	M	F+M
1	Université du Burundi (UB)	2516	7291	9807
2	Université des Grands lacs (UGL) Campus Saint Michel	3255	2097	5352
3	Université des Grands lacs (UGL) Campus NGAGARA	1340	1045	2385
4	Ecole Normale Supérieure (ENS)	541	2260	2801
5	Université du lac Tanganyika(ULT)	1349	1617	2966
6	Université Sagesse d'Afrique (USA)	2145	2584	4729
7	Université Lumière de Bujumbura (ULBU) Campus MUTANGA	1305	1196	2501
8	Université Espoir d'Afrique (UEA)	951	2392	3343
9	Université Lumière de Bujumbura (ULBU) Campus KININDO	1335	897	2232
10	Université Polytechnique de Gitega (UPG)	737	769	1506
11	Institut Supérieur Paramédical de Gitega	548	360	908
12	Université Martin Luther King (UMLK)	211	355	566
13	Université de Mwaro (UM)	132	138	270
14	Ecole Nationale d'Administration(ENA)	246	349	595
15	Université des Grands Lacs (UGL) Campus Makamba	318	227	545
16	Université des Grands Lacs (UGL) Campus Kiremba	360	324	684
17	Institut National de Santé Publique (INSP) Campus BUYENZI	225	415	640
18	Institut Universitaire des Sciences de la Santé et de Développement Communautaire (IUSSDC)	179	114	293
19	East African Leadership Institute (EALI) de Muyinga	407	504	911
20	International University of Equater (IUE)	201	428	629
21	Université des Grands Lacs (UGL) Campus Rutana	192	157	349
22	East Africa Star University(EASU) Campus Bujumbura	138	258	396
23	Bujumbura International University (BIU)	255	296	551
24	Institut Supérieur d'Enseignement Technique (ISET) Campus Rumonge	28	34	62
25	Université des Collines (Campus KAYANZA)			
26	Grand séminaire st curé d'ARS de Bujumbura(GSB)	2	218	220
27	Institut Supérieur des Techniques de Gestion (ISTG) Campus	0	4	4
28	Institut Supérieur des Techniques de Gestion (ISTG) Campus Bubanza	70	83	157
29	Institut Supérieur de la Gestion des Entreprises (ISGE) Campus ROHERO	80	124	204
30	Institut Supérieur des Cadres Militaires (ISCAM)	16	110	126
31	Grand Séminaire Jean Paul II(INTERDIOCESAIN)	1	218	219
32	Institut Supérieur de Développement (ISD)	65	115	180
33	Grand Séminaire St Pierre Claver de BURASIRA	0	164	164
34	INSTITUT UNIVERSITAIRE DES SCIENCES DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT (INUSSAD)	375	247	622
35	Université Paix et Réconciliation (UPR)			
36	Institut International libre d'Afrique (INILAQE)	78	51	129
37	Université des Grands lacs (UGL) Campus Bururi	69	69	138
38	Université Polytechnique Intégrée de CIBITOKÉ	53	118	171
39	Grand Séminaire Saint Charles Lwanga de Kiryama	0	117	117
40	Institut International d'informatique Télécommunications, et technologies avancées (NITELEMATIQUE)	13	73	86
41	Institut Supérieur de Gestion et de Développement de Muzinda	63	70	133
42	Summit International Institute	62	120	182
43	Institut Supérieur d'Entrepreneuriat et de Gestion ISEG	25	30	55
44	Ecole Supérieure des Sciences de la Sante(ESSSA)	12	11	23
45	INSTITUT UNIVERSITAIRE DU LAC DE KIRUNDO	39	53	92
46	BUJUMBURA CHRISTIAN UNIVERSTY	1	39	40
47	Institut Supérieur du management (ISM)			
48	Institut Supérieur d'Enseignement Technique (ISET) Campus	4	22	26
49	Institut Supérieur de Police (ISP)	8	79	87
50	Université de Ngozi	898	951	1849
51	Université NTARE RUGAMBA (UNR)	50	255	309
52	International Leadership Universty Burundi(ILUBU)	293	279	572
53	Institut Supérieur d'Entrepreneuriat au Burundi (ISEBU)	11	25	36
54	INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION ET D'INFORMATIQUE (ISGI)	43	98	141
55	INSTITUT SUPERIEUR ISLAMIQUE DE MUYINGA (ISIM)	55	57	112
	Total général	21300	29907	51215

Source : Annuaire statistique de l'enseignement supérieur 2019-2020

CHAPITRE IV. ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES

Le secteur primaire (agriculture et élevage) constitue le pilier de l'économie du Burundi. En effet, ce secteur a généré 34.6% du Produit Intérieur Brut contre 15.0% et 40.9% respectivement pour les secteurs secondaire et tertiaire en 2015. Il occupe plus de trois quarts de la population active au cours de l'année 2017. Les biens possédés par les ménages (terres, bétail, voiture, motocyclette, bicyclettes, radio etc.) constituent un indicateur de bien-être. La possession de ces biens permet d'apprécier les conditions de vie des ménages.

DEFINITION DU SETEUR ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES.

Avoirs du ménage (ou biens possédés par le ménage) constituent une partie de leur patrimoine et concernent ici la possession d'un logement, de terres, d'un moyen de locomotion, de bétail, et autres équipements.

IV. 1. Activités économiques des ménages

L'agriculture occupe une place importante dans l'économie du Burundi. Avec un taux d'occupation de 84%, l'agriculture est l'activité exercée par la plupart des ménages burundais. La proportion des ménages occupés dans l'agriculture est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (91,2% et 33,8% respectivement). Une analyse suivant les types de culture place en tête les cultures vivrières avec un taux d'occupation de 99,8% et les cultures d'exportation occupent les ménages à hauteur de 0,2% seulement.

IV. 2. Avoirs des ménages

IV.2. 1. Propriétaires de leur logement

Au Burundi, la plupart des ménages sont propriétaires de leur logements : plus de 4 ménages sur 5 depuis 2002 jusqu'en 2013.

Tableau IV. 1. Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement selon le milieu de résidence

Milieu	2002	2006	2008	2013
Urbain	47,0	62,9	44,4	50,1
Rural	95,1	97,2	88,6	96,7
Ensemble	91,5	93,3	84,5	92,0

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH 2008 & ECVMB2013-14.

Il y a cependant des disparités selon le milieu de résidence. En effet, si en milieu rural au moins 88% des ménages sont propriétaires de leur logement depuis 2002 jusqu'en 2013, ils sont au plus 63% en milieu urbain au cours de la même période.

Tableau IV. 2. Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement par province en 2002, 2006, 2008 et 2013

Province	2002	2006	2008	2013
Bubanza	91,2	92,7	82,5	93,4
Mairie de Bujumbura	43,2	56,6	35,2	37,7
Bujumbura rural	79,6	96,5	84,5	93,1
Bururi	84,7	94,3	86,7	95,5
Cankuzo	98,2	99	88,7	97,7
Cibitoke	94,5	96,1	81,7	88,0
Gitega	99	94,9	89,9	96,9
Kayanza	89,8	95,6	93,9	95
Karuzi	98,6	99,1	89,2	98,2
Kirundo	95,5	96,9	87,1	95,3
Makamba	97,7	97,2	84,3	95,7
Muramvya	93,7	99,1	89,2	99,6
Muyinga	95,6	97,9	87,0	95,2
Mwaro	98,5	99,1	92,4	97
Ngozi	99,4	96,7	87,0	96,7
Rutana	90,1	98,1	89,1	97,1
Ruyigi	97,9	98,1	87,8	97,5

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPB 2008 & ECVMB 2013-14.

Dans les provinces de résidence, la tendance observée au niveau national est la même en ce qui concerne l'importance des ménages propriétaires de leur logement. Plus de 88% des ménages de n'importe quelle province sont en effet propriétaires de leur habitation en dehors de la Mairie de Bujumbura (37,7%) en 2013. En termes d'évolution, par rapport à 2006, toutes les provinces ont enregistré une baisse de la proportion des propriétaires de logement en 2008 et une reprise de l'accroissement en 2013.

IV.2. 2. Possession de terre et du bétail

La proportion des ménages possédant des terres a diminué entre 2006 et 2008 (respectivement 84% et 78%) et a augmenté de 2008 à 2016 passant de 78% à 82,7%. La prise en compte du milieu de résidence fait apparaître que les citadins du fait qu'ils pratiquent très peu l'agriculture et/ou l'élevage sont peu nombreux à posséder des moyens de production comme la terre (35,1% des citadins possédant les terres contre 88,6% de ruraux en 2016). On constate également que dans l'ensemble, la proportion des individus possédant du bétail varie au cours de la période 2002-2016 : une hausse des proportions de la population possédant du bétail a été enregistrée de 2002 à 2008 alors que 2016 a connu une diminution des proportions de la population en possession du bétail.

Tableau IV. 3. Proportion des ménages possédant de la terre et du bétail selon le milieu de résidence

Milieu	Terre					Bétail				
	2002	2006	2008	2010	2017	2002	2006	2008	2010	2017
Urbain	40.6	36.6	47.3	43.1	35.1	5.2	21.9	-	25.3	19.5
Rural	95	90.3	83.2	90.0	88.6	28.3	59.9	-	61.9	69.1
Ensemble	91.5	84.2	78	85.8	82.7	26.2	55.5	70.1	58.6	63.7

Source : QUID 2002, QUIBB 2006 & RGPH 2008 et EDSBII 2010 & EDSIII 2016/17

L'analyse du tableau ci-dessous fait ressortir une disparité entre les provinces quelle que soit l'année. La Mairie de Bujumbura s'illustre par la faiblesse des proportions des ménages possédant de la terre et du bétail. L'explication de cette situation pourrait résider dans le fait que la ville est un milieu non favorable à l'agriculture et à l'élevage. Par ailleurs, dans l'ensemble on relève une tendance à la baisse de la proportion des ménages possédant la terre et le bétail entre 2006 et 2017.

Tableau IV. 4. Proportion des ménages possédant de la terre et de bétail par province et par année

Province	Terre				Bétail		
	2002	2006	2008	2017	2002	2006	2008
Bubanza	89,9	81,8	55,5	54,9	8,1	-	-
Mairie de Bujumbura	37,2	25,8	39,1	7,6	4,6	-	-
Bujumbura rural	79,2	90,3	81,6	79,2	6,6	-	-
Bururi	88,3	90,4	81,9	96,2	27,7	-	-
Cankuzo	99,1	93,9	90,5	97,3	39,2	-	-
Cibitoke	93,1	84,7	60,4	60,0	26,9	-	-
Gitega	97,7	89,3	89,4	94,1	34	-	-
Kayanza	98,4	88,3	89,3	97,3	39,1	-	-
Karuzi	92,9	83,5	88,5	92,4	23,1	-	-
Kirundo	93,1	91,9	79,5	94,7	30,2	-	-
Makamba	100	96,5	78,8	82,3	26,3	-	-
Muramvya	97,7	90,5	90,2	97,1	23,8	-	-
Muyinga	95,1	90,6	79,8	92,7	29,4	-	-
Mwaro	98,9	93,3	92,4	98,1	31,8	-	-
Ngozi	97,1	87,3	84,6	89,5	27,7	-	-
Rutana	96,7	94,8	89,2	94,1	33,3	-	-
Ruyigi	98,8	92,7	86,7	89,7	32,6	-	-
Rumonge				77,8			

Source : QUID 2002, QUIBB 2006 & RGPH 2008 et EDSBIII, 2016/17

IV.2. 3. Possession de moyens de locomotion

Pour l'ensemble des moyens de locomotion, il y a une augmentation des ménages ayant déclaré en posséder au moins une entre 2002 et 2017, particulièrement pour la bicyclette ou vélo : évolution de 10.1% des ménages qui possèdent le vélo entre 2002 et 2017. Pour les ménages ayant déclarés posséder une voiture, on constate une évolution de 1% entre 2002 à 2008 et une diminution de 0.5% entre 2008 et 2017.

Tableau IV. 5. Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion

Année	2002			2006			2008			2010			2017		
	Voiture	Moto	Vélo	Voiture	Moto	Vélo	Voiture	Moto	Vélo	Voiture	Moto	Vélo	Voiture	Moto	Vélo
Urbain	9.3	0.8	10.4	7.2	2.7	14.1	5.9	1.5	9.2	9.6	4.4	19.5	8.3	5.5	14.4
Rural	0.2	0.2	11.7	-	1	10.3	1.1	0.3	11.3	0.1	0.7	20.6	0.3	1.8	21.5
Ensemble	0.6	0.2	10.6	-	1	10.7	1.6	0.4	11.1	0.9	1.1	20.5	1.1	2.2	20.7

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH 2008, ECMB 2013-14 et EDSBIII, 2016/17

La voiture est un bien d'équipement assez rare surtout en milieu rural où la proportion des ménages qui en possède au moins une n'est que 0.3% en 2017. Par contre, la bicyclette est le moyen de locomotion le plus fréquent : 21.5% des ménages ruraux et 14.4% des ménages urbains possèdent au moins une bicyclette en 2017. Beaucoup de provinces frontalières avec d'autres pays se particularisent dans l'utilisation des bicyclettes : au moins 20% des ménages en possèdent en 2013, peut-être à cause des navettes fréquentes entre le Burundi et les pays limitrophes pour des raisons multiples et du coût de ce moyen relativement bas.

Tableau IV. 6. Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (voiture, motocyclette et/ou bicyclette), par Province et par année.

Province	Voiture			Motocyclette			Bicyclette		
	2006	2008	2013	2006	2008	2013	2006	2008	2013
Bubanza	-	1.2	-	1	0.5	0.4	-	13.8	17.7
Mairie de Bujumbura	-	7.5	-	3	1.4	1.9	-	7.3	10.5
Bujumbura rural	-	1.2	-	0	0.2	1.6	-	6.1	8.5
Bururi	-	1.6	-	1	0.3	1.3	-	6.4	8.9
Cankuzo	-	1.1	-	1	0.3	1.2	-	13.9	24.2
Cibitoke	-	1.4	-	0	0.5	2.1	-	8.6	14.7
Gitega	-	1.5	-	0	0.3	0.5	-	11.3	11.5
Kayanza	-	1.0	-	1	0.2	0.8	-	10.6	7.1
Karuzi	-	0.6	-	1	0.2	0.5	-	7.3	11.7
Kirundo	-	1.1	-	1	0.6	1.3	-	14.2	20.6
Makamba	-	1.6	-	1	0.5	1.7	-	20.3	31
Muramvya	-	1.6	-	0	0.2	0.1	-	5.7	4.3
Muyinga	-	1.4	-	1	0.4	2.4	-	13.8	24.3
Mwaro	-	1.1	-	1	0.3	1.8	-	6.7	7.9
Ngozi	-	0.8	-	1	0.5	0.7	-	10.4	12.4
Rutana	-	1.3	-	0	0.2	0.2	-	16.3	21.9
Ruyigi	-	1.1	-	2	0.3	0.2	-	18.5	22.9

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPB 2008 & ECVMB 2013-14

IV.2. 4. Possession des moyens de communication et d'information

L'accès à l'information pour la plupart des ménages se fait à travers la radio aussi bien en milieu urbain (54% en 2017) qu'en milieu rural (35% en 2017). Dans l'ensemble, seulement 4,8% des ménages possèdent un poste téléviseur au cours de l'année 2017 alors qu'en 2008, le taux d'équipement en téléviseur est de 2.3%. Toutefois, une évolution non moindre de la qualité de l'accès à l'information est observée entre 2008 et 2013 : on constate des évolutions positive de 1,8% et négative de 6,2% respectivement des ménages possédant des télévisions et ceux possédant des radios.

Tableau IV. 7. Répartition (%) des ménages possédant un poste radio, un poste téléviseur et/ou un téléphone par milieu de résidences et par année.

Année	2008			2013			2017		
	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)
Urbain	61.2	20.7	42	54	33.5	79.6	54	35.1	83.4
Rural	43.1	0.4	4	36.9	0.8	28.7	35	1.1	42.5
Ensemble	44.8	2.3	8	38.6	4.1	33.7	37	4.8	46.9

Source : RGPH 2008, ECVMB 2013-14 et EDSBIII-2016/17

Dans les provinces autres que la Mairie, la radio est possédée par beaucoup de ménages en 2008 et 2013, ce qui n'est pas tout à fait le cas pour la possession d'un poste téléviseur.

Tableau IV. 8. Répartition (%) des ménages possédant un poste radio, un poste téléviseur et/ou un téléphone par province et par année.

Province	Radio		Télévision		Téléphone (fixe ou mobile)	
	2008	2013	2008	2013	2008	2013
Bubanza	43,6	28,5	0,9	0,6	6,1	32,5
BujumburaMairie	62,6	55	26,5	42,5	48,3	86,7
Bujumbura	47,6	44,7	0,8	3	7,6	52,4
Bururi	48,6	39,4	1,3	1,5	9,0	49,4
Cankuzo	42,9	38,2	0,5	0,8	3,7	19,2
Cibitoke	44,1	42,3	0,9	3,9	5,4	38
Gitega	48,4	38,9	1,5	2	6,3	28,5
Kayanza	37,0	36,8	0,3	1,3	3,3	23,9
Karuzi	41,2	32,4	0,8	0,7	2,7	17,1
Kirundo	39,5	35,9	0,5	0,2	3,6	23,6
Makamba	48,0	46,2	1,2	3,5	9,0	41,9
Muramvya	47,3	40,9	0,7	0,7	4,7	29,2
Muyinga	39,3	38,3	0,6	0,6	4,5	24,4
Mwaro	49,8	36,6	0,4	1,4	5,3	35,7
Ngozi	41,5	25,8	0,9	1,8	4,2	25,8
Rutana	44,3	41,5	0,6	0,8	3,8	27,7
Ruyigi	41,4	40,3	0,6	0,6	3,5	17,5

Source :RGPH2008 & ECVMB 2013-14

IV.2. 5. Possession d'autres biens d'équipements.

Les autres biens d'équipement sont très peu disponibles en 2006 : le frigidaire (possédé par 1,9% des ménages), la cuisinière moderne (1%) et le fer à repasser (8,8%). La possession de ces biens connaît une légère augmentation par rapport à 2002 où les pourcentages étaient respectivement de 0,9%, 0,3%, et 1,4%. Par contre la possession de ces mêmes biens par les ménages a régressé entre 2006 et 2013. Au niveau provincial, la Mairie de Bujumbura vient toujours en tête dans la possession des biens ci-dessus mentionnés (frigidaire, cuisinière moderne, fer à repasser) depuis 2002 jusqu'en 2013.

Tableau IV. 9. Répartition (%) des ménages possédant d'autres biens d'équipements, par milieu de résidence et par année.

Milieu de résidence	2006			2013		
	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser
Urbain	15,7	3,3	41,6		0,9	30,2
Rural	0,1	0,7	5,3		0	2,8
Ensemble	1,9	1,0	8,8		0,1	5,6

Source: QUID 2002, QUIBB 2006 & ECVMB 2013-14

Tableau IV. 10. Répartition (%) des ménages possédant d'autres biens d'équipements, par province par année.

Province	2006			2013		
	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser
Bubanza	0,0	0,6	1,8	-	0	1,2
Mairie de Bujumbura	19,2	3,8	44,1	-	1,4	37,2
Bujumbura rural	0,0	0,5	5,0	-	0	7,6
Bururi	1,4	0,9	11,3	-	0	4
Cankuzo	0,0	0,6	3,2	-	0	2,9
Cibitoke	0,0	1,0	4,4	-	0,5	6,3
Gitega	1,1	0,8	11,9	-	0	3
Kayanza	0,4	1,1	7,1	-	0	3,6
Karuzi	0,0	0,0	0,9	-	0	1,9
Kirundo	0,0	0,2	1,9	-	0	0,6
Makamba	0,4	1,1	5,7	-	0	6,6
Muramvya	0,0	1,2	4,2	-	0,3	2,2
Muyinga	0,0	1,1	4,5	-	0	3,9
Mwaro	0,0	1,2	8,5	-	0	5,9
Ngozi	0,0	0,2	3,9	-	0	2,8
Rutana	0,0	0,6	5,6	-	0	1,6
Ruyigi	0,0	0,7	3,9	-	0	1,5

Source: QUID 2002, QUIBB 2006 & ECVMB 2013-14

CHAPITRE V. LOGEMENT ET APPROVISIONNEMENT EN EAU

L'habitat au Burundi se caractérise par une prédominance des murs en briques adobes et des toitures en pailles. La plupart des occupants de logements en sont propriétaires et la location est plus développée en milieu urbain qu'en milieu rural. L'accès à l'eau potable s'est amélioré à travers l'aménagement des différentes sources.

V. 1. Logement

Les conditions de logement des ménages burundais se sont légèrement améliorées en ce qui concerne la qualité des murs et des toits, mais demeurent faibles en ce qui concerne la qualité des sols. En 2017, environ 87,1 % des ménages habitent des logements dont les murs sont de bonne qualité contre 84.1% en 2014, et ce quel que soit le milieu de résidence (voir la note du Tableau pour le détail des matériaux). De même, la qualité des toits s'est améliorée puisque 84,7 % des ménages disposent d'un toit fait de béton/ciment, tuiles ou tôles ondulées, comparé à 78 % des ménages en 2014. Les progrès ont été particulièrement remarquables dans les zones rurales où la proportion des ménages avec un toit de bonne qualité est passée de 76 à 81,9%. En revanche, les matériaux du sol des logements burundais demeurent non améliorés. Seulement 15,3 % des logements burundais disposent d'un sol fait en matériaux améliorés. Ce taux tombe à 8,6 % en milieu rural tandis qu'il s'établit à 69,3 % des logements en zones urbaines.

Tableau V. 1. Évolution des conditions de logement, 2014 et 2017 (% des ménages)

	Burundi		Rural		Urbain	
	2014	2017	2014	2017	2014	2017
Sols de bonne qualité	15.3	15.3	9.6	8.6	66.5	69.3
Murs de bonne qualité	84.1	87.1	83.0	85.8	94.5	97.7
Toits de bonne qualité	78.0	84.7	76.0	81.9	96.4	98.5

Source: ECVMB 2013-2014 et EDSB-III 2017.

- Note:
- « Sols de bonne qualité » inclut les sols faits de ciment, béton, carreaux ou briques.
- « Murs de bonne qualité » inclut les murs faits de ciment, béton, parpaing ou brique adobe.
- « Toits de bonne qualité » inclut les toits faits de ciment, béton, tuiles ou tôles ondulées.

V.1. 1. Type de mur

Les matériaux utilisés pour la construction d'une habitation déterminent la qualité de celle-ci. La plupart des logements au Burundi sont caractérisés par des murs en briques adobes (59,8% en 2008 69,6% en 2013 puis 53,2% en 2017).

En 2008, la proportion des murs d'habitation en briques adobes est de 60% en milieu rural et de 58,1% en milieu urbain contre 72,5% et 46,7% en 2017. Dans ce dernier cas, en plus des briques adobes, il se remarque une prédominance du type de mur en bois/pisé non cimenté (18,6% en 2006, 24,1% en 2008 et 14,6% en 2013).

Tableau V. 2. Répartition (en %) des ménages par type de mur de l'habitation selon le milieu de résidence en (2002, 2006, 2008, 2013 et 2017)

Type de mur	Urbain				Rural				Ensemble			
	2006	2008	2013	2017	2006	2008	2013	2017	2006	2008	2013	2017
Brique adobe	61,4	58,1	56,1	46,7	59,6	60,0	71,1	72,5	59,8	59,8	69,6	53,2
Bois/ Pisé non cimenté	7,4	7,1	5,1		19,9	25,9	15,7		18,6	24,1	14,6	
Briques cuites	17,1	27,3	37	44,4	3,5	6,3	8,6	14,5	5,0	8,2	11,4	17,8
Autre	-	-	-	0	-	7,9	4,3	0,7	6,6	7,8	4,1	0,6

Source : QUIBB 2006, RGPH 2008, ECVMB 2013-14 & ERCVMB 2017

V.1. 2. Type de toit

Le type de toit utilisé pour un logement dans un milieu donné est aussi bien lié au climat (intempéries) qu'au confort recherché ou moyens matériels possédés par le ménage. En 2008, la préférence est globalement portée vers les toits en paille (36,3%), et dans une moindre mesure vers les toits en tôle (33,3%) et en tuile/ardoise industrielle (27,2%). En 2017, les résultats montrent une préférence des tôles 53.2% et des tuiles 32.6% alors que les maisons en pailles ne représentent que 13.8%.

Par rapport au milieu de résidence, en 2017, il se dégage une prédominance des toits en tôles métalliques (93,6%) en milieu urbain alors qu'en milieu rural le choix de la toiture est partagé entre les toits en paille/bois (15,4%), les toits en tôle métallique (48.2%), et ceux en tuile locale (36%).

Tableau V. 3. Répartition (en %) des ménages par type de toiture selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013

Type de toit	Urbain				Rural				Ensemble			
	2006	2008	2013	2017	2006	2008	2013	2017	2006	2008	2013	2017
Tôles	81,2	77,9	95,3	93,6	27,2	28,7	73,9	48,2	33,4	33,3	76,0	53,2
Tuiles	13,6	12,9		5,1	25,0	28,7		36	23,7	27,2		32,6
Pailles	2,7	5,8	3,5	1	46,2	39,1	25,3	15,4	41,3	36,3	23,2	13,8
Autres	2,5	3,4	0,2	0,1	1,6	3,5	0,4	0,1	1,6	3,5	0,4	0,1

Source : QUIBB 2006, RGPH 2008, ECVMB 2013-14 & ERCVMB 2017

V.1. 3. Mode d'occupation des logements

Trois principaux modes d'occupation des logements existent au Burundi : la propriété, la location, et l'hébergement gratuit.

La propriété est de loin le mode d'occupation le plus important en milieu rural (88,6% et 96,6%) contre 44,4% et 50,1% en milieu urbain, respectivement en 2008 et 2013. Ces proportions étaient respectivement de 97,2% et 62,9% en 2006 et de 95,1% et 47% en 2002. Au regard des multiples difficultés d'accès à la parcelle pour le logement et à sa mise en valeur, la location reste le mode d'occupation pour un bon nombre de ménages urbains. En effet, en milieu urbain, 42,9% des ménages sont locataires de son logement contre seulement 5,6% et 2% en milieu rural respectivement en 2008 et 2013. Entre 2006 et 2008, la location a plus que doublé pendant que le logement gratuit a presque triplé. Néanmoins, les deux derniers modes d'occupation ont rechuté en 2013 (6,1% pour le mode en location et 1,5% pour celui d'un logement gratuit).

Tableau V. 4. Répartition (en %) des ménages par mode d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013

Mode d'occupation de logements	Urbain				Rural				Ensemble			
	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013
Propriétaire	47	62,9	44,4	50,1	95,1	97,2	88,6	96,6	91,5	93,3	84,5	92
Locataire	46,3	31,3	45,5	42,9	3,0	1,2	5,6	2,0	5,7	4,6	9,3	6,1
Logement gratuit	6,5	4,9	7,2	5,3	1,7	0,9	3,5	1	2,4	1,4	3,9	1,5
Autres	0,1	0,9	2,7	1,5	0,2	0,7	2,3	0,1	0,2	0,7	2,3	0,4

Source : QUID 2002, QUIBB 2006, RGPH2008 & ECVMB 2013-14

V. 2. Approvisionnement en eau potable

L'accès à l'eau potable a fait quelques progrès, principalement l'accès aux sources protégées. Moins de ménages ont accès au réseau de distribution d'eau mais l'accès à des sources d'eau protégées a augmenté. Au cours de la période 2014-2017, l'accès au système de canalisation d'eau et à un robinet situé dans le logement ou chez un voisin a diminué (voir Tableau ci-dessous). En revanche, la proportion de ménages ayant accès à une source d'eau protégée telle qu'une canalisation et un robinet publique, un puits commun équipé d'une pompe, ou une source naturelle protégée a augmenté. La part de ménages n'ayant accès qu'à une source d'eau non protégée et donc exposée à tout type de contamination est passée de 19 % en 2014 à 10,2 % en 2017. Seulement 1,5 % des ménages urbains ont principalement accès à ce type de source d'eau boisson contre 11,1 % des ménages ruraux en 2017.

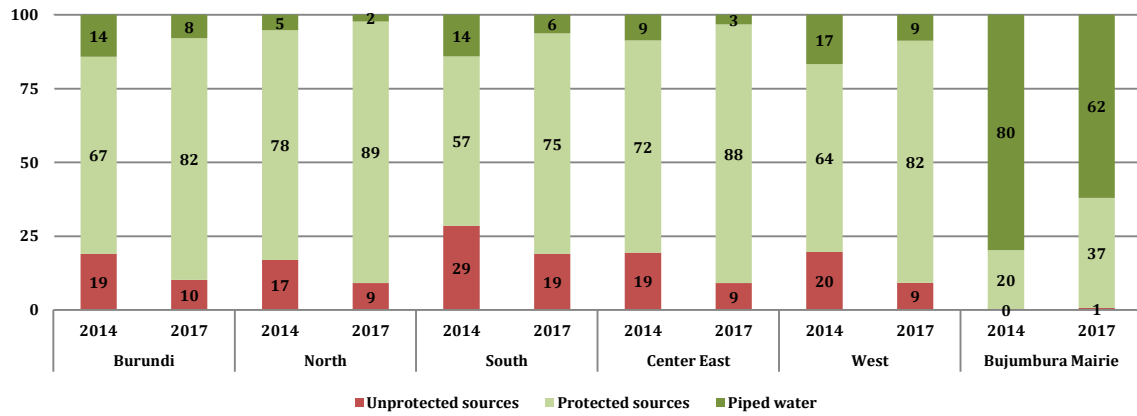
Tableau V. 5. Proportions des ménages ayant accès à l'eau potable

Type de source	Burundi		Rural		Urbain	
	2014	2017	2014	2017	2014	2017
	Accès à l'eau potable					
Adduction ou canalisation	14.2	7.9	8.0	2.8	70.1	56.3
Source aménagée	66.8	81.9	71.2	86.1	27.3	42.2
Source non aménagée	19.0	10.2	20.8	11.1	2.6	1.5

Source: ECVMB 2013-2014 et EDSB-III2016-2017.

L'accès à l'eau potable varie entre les régions et une part importante de la population vivant en dehors de Bujumbura-Mairie continue à s'approvisionner en eau des sources non protégées. La capitale est bien connectée au système de distribution d'eau potable avec 62 % des ménages contre moins de 10 % des ménages pour chaque région (Figure V.9). A l'inverse, les autres régions du pays connaissent des difficultés d'accès à l'eau potable. Ainsi, 19 % des ménages de la région Sud s'approvisionnent en eau des sources non protégées en 2017. Au niveau national, d'importants progrès ont été réalisés entre 2014 et 2017 puisque la part de la population ayant accès à des sources d'eau protégées a augmenté.

Figure V.9: Accès à l'eau potable par régions, 2014 et 2017 (%)



CHAPITRE VI. : ECONOMIE

VI. 1. Le Produit Intérieur Brut

Calculé selon le Système de Comptabilité Nationale de 1993, le PIB aux prix de l'année précédente est passé de 5034,0milliards de FBU en 2017 à 6017,5milliards de FBU en 2018 ;soit le taux d'accroissement de 19,28%.

Au prix courant, le PIB en 2017est de 5702,1milliards de FBU contre 5927,2milliards en 2018 ; soit le taux d'accroissement de 3,72%.

Le poids de l'activité informelle dans l'économie a augmenté au cours de la période de 2017 à 2018 et l'évolution de la production dans ce secteur est importante.

En effet, la valeur de la production informelle est de 6300,7milliards de FBU en 2017 contre 6478,8milliards de FBU en 2018. La valeur ajoutée dans le PIB a néanmoins connu une légère augmentation d'une année à l'autre au cours de cette même période.

La consommation finale (celles des ménages et de l'administration publique) est passée de 5 922,1milliards de FBU en 2017 à 6 143,1milliards de FBU en 2018 (en valeur courante). Ce constat est le même pour l'investissement qui a connu une progression significative de 2017 à 2018 en passant de 842,3milliards FBU à 876,2 milliards FBU (en valeur courante).

Tableau VI. 1. Principaux indicateurs macroéconomiques de 2013 à 2018

Libellés	2013	2014	2015	2016	2017	2018
En valeur courante (en milliards de Fbu)						
(1) Production	6624,871	7 224	7566,914	8004,2	9448,1	9715,3
dont Informelle	4582,985	4 862	5151,462	5337,8	6300,7	6478,8
(2) Consommations intermédiaires	3194,563	3 475	3554,1	3646,5	4248,0	4355,7
dont Informelle	2311,065	2 500	2514,908	2506,1	2919,5	2993,5
(3) Valeur Ajoutée (1) - (2)	3430,308	3 749	4012,814	4357,7	5200,1	5359,6
dont Informelle	2271,92	2 362	2636,554	2831,7	3379,0	3482,7
(4) Impôts et taxes	382,192	436	405,058	490,5	502,0	554,7
PIB (3) + (4)	3812,5	4 185	4417,872	4848,2	5702,1	5914,4
Consommation finale	4338,829	4 662	4814,36	5 041,7	5 922,1	6 143,1
Dont : Ménage	3396,35	3 578	3772,941	3 880,8	4 571,9	4 706,8
Administration Publique	798,348	874	814,521	882,9	1 036,7	1 113,5
Investissement	558,749	597	599,773	705,8	842,3	876,2
Exportation nette	-1085,08	-1074	-996,261	-899,3	-1 062,2	-1 104,9
Rubriques	2013	2014	2015	2016	2017	2018
En volume aux prix de l'année précédente						
(1) Production	6213,832	6 945	7120,497	7641,7	8388,4	9912,4
dont Informelle	4236,716	4 663	4630,646	5064,8	5559,7	6569,8
(2) Consommations intermédiaires	3045,628	3 379	3351,455	3545,5	3849,9	4460,4
dont Informelle	2184,643	2 450	2346,008	2434,7	2643,7	3062,9
(3) Valeur Ajoutée (1) - (2)	3168,204	3 566	3769,042	4096,2	4538,5	5452,0
dont Informelle	2052,073	2 213	2284,638	2630,2	2914,2	3500,7
(4) Impôts et taxes	353,596	408	398,988	463,1	495,5	552,741
PIB (3) + (4)	3521,8	3 974	4168,03	4559,2	5034,0	6004,7
(1) Consommation finale	4037,732	4 518	4520,877	4 826,1	5 296,0	6 241,2
Dont : Ménages	3123,579	3 508	3452,476	3703,4	4094,6	4843,2
Administrations Publiques	770,022	800	841,503	844,7	901,2	1075,2
(2) Investissement	556,209	545	586,476	657,3	738,7	886,6
(3) Exportation nette (31)-(32)	-1072,18	- 1089	-939,323	-924,1	-1 000,7	-1 123,1

Source : Comptes de la nation, ISTEERU

VI. 2. Évolution du PIB par secteur d'activité

La structure du PIB par secteur d'activité a connu des variations au cours de la période 2010-2018. Les secteurs primaire et tertiaire sont les plus importants par rapport au secteur secondaire comme le montre le tableau.

Tableau VI. 2. Répartition (%) du PIB par secteur et par année

Année Libellé	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Secteur Primaire	35,7	36,0	35,9	36,7	35,6	34,6	35,1	34,3	38,1
Secteur Secondaire	16,4	15,1	15,0	15,4	16,0	15,0	15,2	17,5	16,6
Secteur Tertiaire	37,9	38,6	39,1	37,8	38,1	40,9	39,5	38,3	36,1
Impôts et Taxes	10,0	10,3	10,0	10,0	10,3	9,6	10,2	9,8	9,2

Source: ISTEEBU-Comptes nationaux

VI. 3. Commerce extérieur

Entre 2015 et 2019, les exportations ont augmenté à peu près de 69,5%. Mais si cette progression des exportations est remarquable, elle doit être relativisée au regard de la poussée encore plus forte des importations qui ont connu une augmentation de 31,5% de 2015 à 2019.

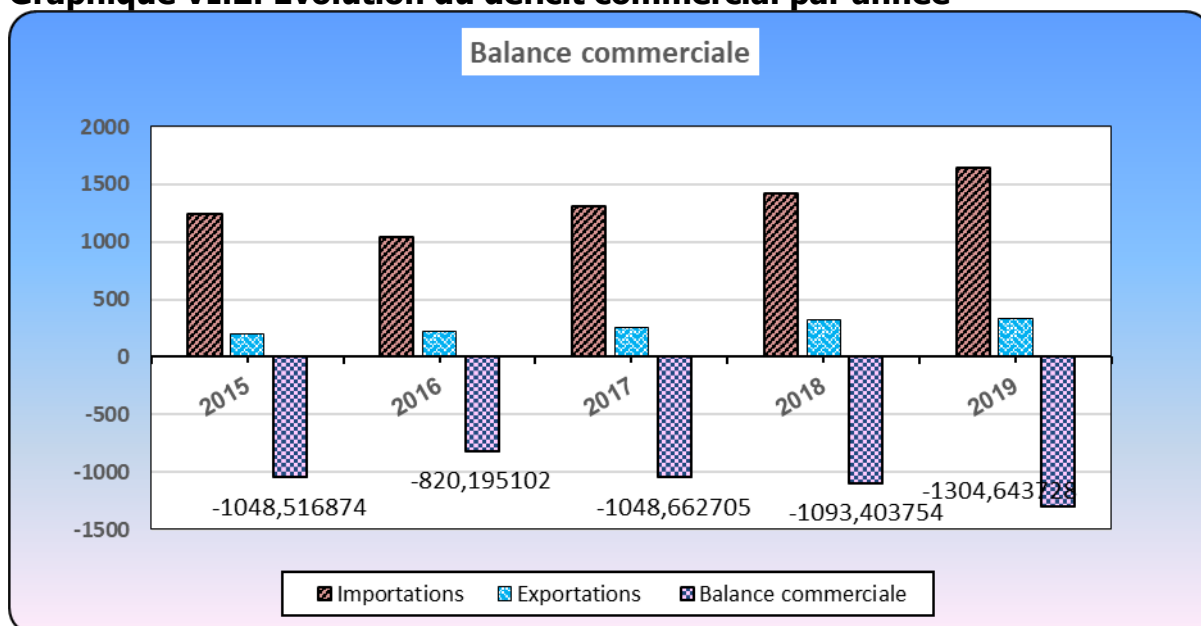
La balance commerciale reste déficitaire jusqu'en 2019.

Graphique VI.1: Evolution des importations et des exportations (milliards de frs bu) par année

Année	Importations	Exportations	Balance commerciale
2015	1246,0	197,5	-1048,5
2016	1039,6	219,4	-820,2
2017	1307,2	258,5	-1048,7
2018	1414,7	321,3	-1093,4
2019	1638,4	333,8	-1304,6

Source : Rapport annuel du commerce extérieur ISTEEBU, 2019

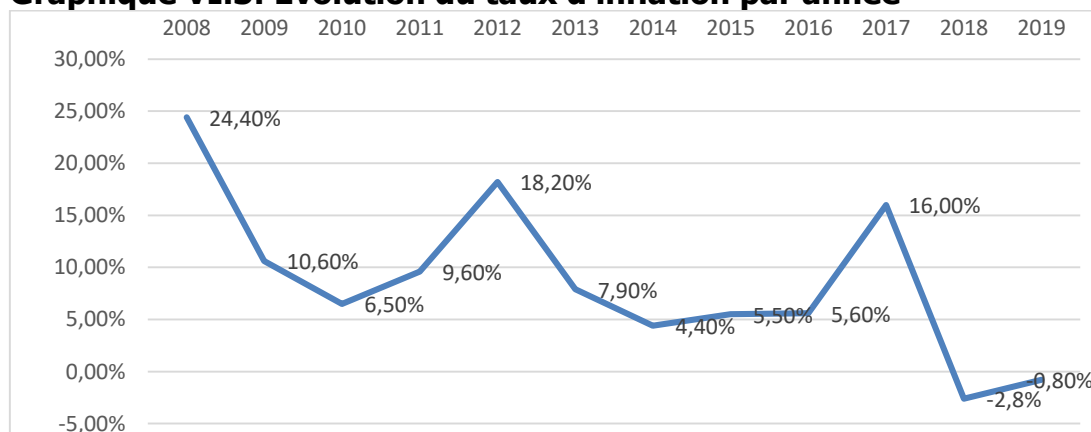
Le déficit commercial s'est beaucoup aggravé au fil des années suite à la hausse des importations plus importantes que les exportations. En 2015, la tendance reste la même, vu que le déficit commercial a baissé de 198,2 milliards par rapport à l'année précédente, le changement survient en 2016.

Graphique VI.2: Evolution du déficit commercial par année

Source : Rapport annuel du commerce extérieur, ISTEERU 2019

VI. 4. Inflation

Au cours de la période 2008-2010, ce taux a connu une diminution de 17,9% passant de 24,4% à 6,5% puis une augmentation 11,7% entre 2010-2012. Une augmentation sensible de ce taux est remarquée en 2017 passant de 5,5% en 2016 à 15,8% en 2017 avant de diminuer jusqu'à -2,8% en 2018. Toutefois une petite augmentation de ce taux est observée en 2019.

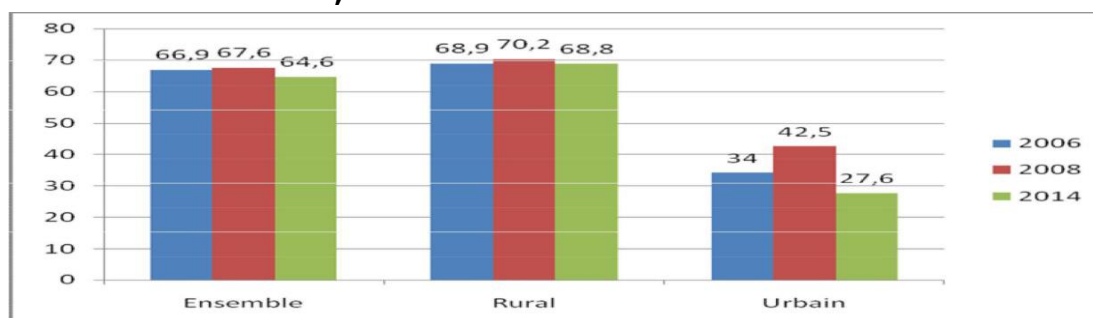
Graphique VI.3: Evolution du taux d'inflation par année

Source : Indice Nationale des Prix à la consommation, ISTEERU

VI. 5. Pauvreté

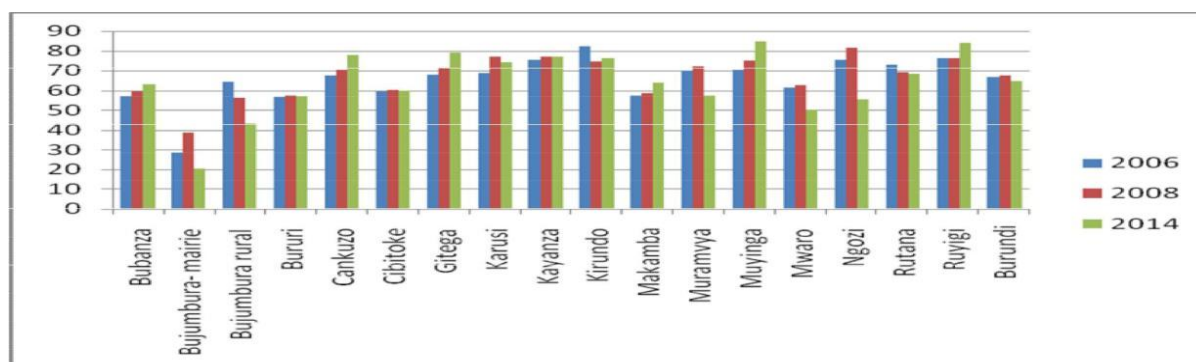
En 2006, le seuil de pauvreté monétaire était de 247 123 FBU et 191 348 FBU par personne et par an respectivement en milieu urbain et rural. En simulant les résultats de l'enquête QUIBB réalisée en 2006 aux résultats du RGPH 2008, on remarque qu'en 2008 ; 67,6% de la population burundaise vivaient en dessous du seuil de pauvreté monétaire. La distinction par milieu de résidence montre que la pauvreté est un phénomène essentiellement rural avec 70% qui vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire contre 42,5% en milieu urbain. En 2014, on constate qu'il y a eu amélioration par rapport à l'année 2008 puisque le taux de pauvreté est de 64,6. C'est pareil pour le milieu rural et le milieu urbain où on a respectivement 68,8 et 27,6.

Graphique VI.4: Évolution de l'incidence de la pauvreté par milieu de résidences en 2006, 2008 et 2014



Au niveau des provinces, dix provinces présentent des incidences de pauvreté monétaire supérieures à la moyenne nationale. Il s'agit des provinces de Ngozi, Kayanza, Karusi, Ruyigi, Muyinga, Kirundo, Muramvya, Gitega, Cankuzo et Rutana en 2006 et 2008, ce sont les mêmes provinces qui présentent un taux de pauvreté supérieures à la moyenne nationale sauf les provinces de Muramvya et Ngozi en 2014. En mairie de Bujumbura, l'incidence de pauvreté est respectivement de 28,7%, 38,8% et 20,5 en 2006, 2008 et 2014.

Graphique VI.5: Évolution de l'incidence de la pauvreté par province et par année



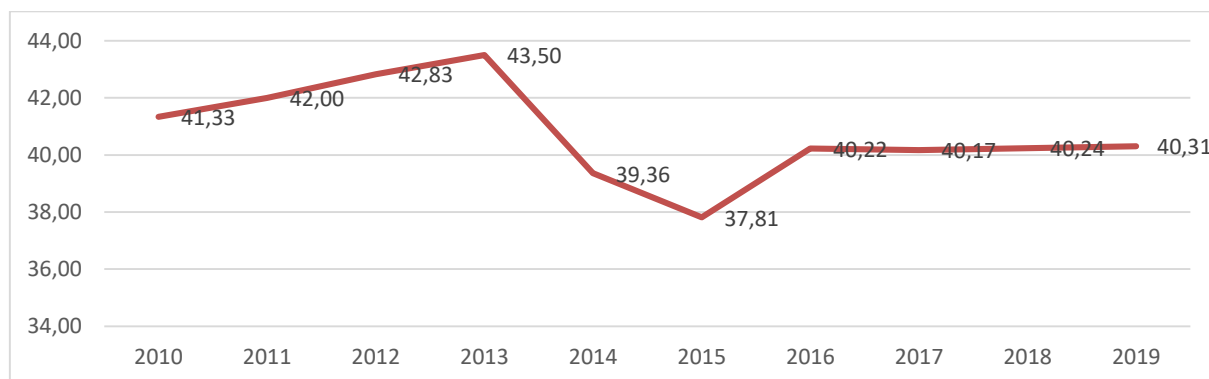
VI. 6. Indice de Développement Humain (IDH)

L'indice de développement humain (IDH) chiffre le niveau moyen atteint par le pays sous trois aspects essentiels : l'aptitude à vivre longtemps et en bonne santé, l'instruction et l'accès au savoir et enfin la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent.

IDH a augmenté sensiblement entre 2010 et 2013. Il a connu une hausse de 2,17% passant de 41,33% à 43,50% sur cette période.

Un autre constat est la baisse de cet indice de 2013 à 2015 avec une réduction de 5,7% pour se stabiliser à partir de 2016 mais il est important de signaler qu'il y eu un changement dans la méthodologie de calcul de l'indice (jusqu'en 2013, on utilisait la moyenne arithmétique, après cette date, on utilise la moyenne géométrique) et cela pourrait être un des facteurs de la diminution de ce dernier.

Graphique VI.6: Évolution de l'indice de développement humain par année (nouvelle méthodologie à partir de 2014)



Source : Document des Indicateurs de Développement Humains, ISTEEDU

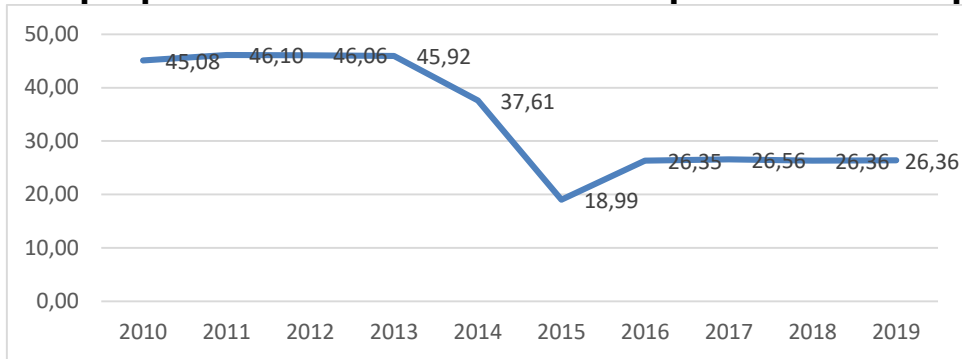
VI. 7. VI.6. Indice de Pauvreté Humaine (IPH)

L'indice de pauvreté humaine mesure les manques dans les trois dimensions du développement humain que sont : la longévité et la santé (risque de décéder à un âge relativement précoce), l'instruction et l'accès au savoir (exclusion du monde de la lecture et des communications) et la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent (impossibilité d'accéder à ce que procure l'économie dans son ensemble).

L'IPH a connu une augmentation entre 2010 et 2013 passant respectivement de 45,08% à 46,06% avant de connaître une baisse de 27,07% au cours de la période 2012-2015. Une autre augmentation s'observe entre 2015 et 2016 passant

de 18,99% à 26,35% soit une augmentation de 7,46%. Il faut aussi signaler qu'il y a eu un changement de méthode dans le calcul de cet indice et cela affecte le niveau de cet indice qui a commencé à se stabiliser à partir de 2016.

Graphique VI.7: Évolution de l'indice de pauvreté humain par année.



Source : Document des Indicateurs de Développement Humains, ISTEEDU